

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



DECLARATIONS POUR FINS D'IMPOT SUR LE REVENU

Le temps des déclarations de revenu pour l'année 1942 est arrivé. Nous avons pour les faire jusqu'au 30 juin. Jusqu'à cette année 1942 beaucoup de gens n'avaient pas de revenu imposable et, le sachant, se dispensaient de faire leurs déclarations...

SUR UNE TOMBE LOINTAINE

Dans un des vingt-deux ouvrages qu'il écrivit en vingt-sept années, « Nos Historiens », Henri d'Arles disait: « Nous célébrons nos défricheurs, nos pionniers, les hardis colons qui ont fait reculer la forêt et cueilli sur nos terres vierges les prémices des moissons futures... »

LE DON DU "SEPTIEME"

A-t-on jamais cherché l'origine de cette croyance, fort populaire chez nous, qui veut que dans une famille le septième enfant soit doué de certains dons de guérison et autres? Disons d'abord qu'elle n'existe pas seulement dans nos campagnes et dans nos villes canadiennes, mais aussi dans d'autres pays, en France, en Angleterre, en Écosse et ailleurs.

L'ACADIE

"Fille aînée de la France en Amérique"

Il est à souhaiter que soit couronnée de succès la campagne lancée dans notre province en faveur de la fondation d'un journal quotidien acadien. Un tel journal serait à n'en pas douter l'une des plus solides pierres apportées à la reconstruction de l'héroïque petit peuple acadien, à l'Acadie que quelqu'un a appelée avec raison la « fille aînée de la France en Amérique ».

CONGRES DES CLUBS 4-H

D'après une dernière décision des autorités des clubs 4-H, la date de leur prochain congrès a été modifiée. Ce congrès aura lieu à Rimouski les 11, 12 et 13 juillet prochain.

L'ESCADRILLE 236 A MONT-JOLI

Tous les Cadets de l'Air de la province, y compris l'escadrille 236 de Rimouski, iront faire une période d'entraînement réglementaire à l'École de Bombardement de Mont-Joli, du 21 au 30 juin et du 1er au 10 juillet. Les Cadets de Rimouski se rendront à Mont-Joli du 21 au 30 juin.

MON MISSEL DOMINICAL

PLUS DE CINQ MILLIONS D'EXEMPLAIRES VENDUS EN CINQ ANS!

Si vous voulez un missel pratique, élégant, bon marché, demandez « Mon Missel Dominical » du Père Stedman. C'est le SEUL avec la méthode simplifiée, qui permet au moyen de numéros, de suivre la Messe sans erreur. Cette méthode est si simple qu'un petit enfant peut s'en servir.

LE SEUL avec une brève revue du Catéchisme; quelques articles chaque semaine, et au bout de l'année on a revu toutes les données essentielles de la doctrine chrétienne. LE SEUL avec une explication du sujet de chaque Messe, explication simple basée sur les textes mêmes de la Messe. LE SEUL avec des notes explicatives au bas de chaque page de l'ordinaire de la messe. « Mon Missel Dominical » du Père Stedman offre en outre: un Calendrier de la Messe, permettant de trouver immédiatement la

Messe du jour; la Messe Dialoguée en latin et en français; 33 pages d'explications liturgiques; 23 pages de prières usuelles, nouvelles, etc.; un magnifique Chemin de Croix; 160 images en deux couleurs. En tout 384 pages en deux couleurs, format commode, beau papier, caractères très nets. Éditions française et anglaise. Prix populaires: cartonné: 0.40; relié cuir: 0.50. Demandez nos

prix pour les reliures de luxe. Ces missels sont en vente chez tous les libraires. Distributeurs pour le Canada: FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

Les Petites Choses de la Petite Histoire

Quinze Montréal

On compte en France quinze endroits qui portent le nom de Montréal. Deux sont des chefs-lieux de cantons et par conséquent des villages assez importants; quatre autres sont des communes dont la population varie entre 200 et 1.500 habitants. Les huit autres Montréal ne sont que de tout petits hameaux.

Qu'est-ce que la soupe ?

On entend souvent, chez nous, parler de « soupe ». C'est un mélange de gruau, d'avoine et de maïs qui se mange encore au déjeuner dans certaines familles canadiennes. Met d'origine incontestablement indienne, cette espèce de brouet est également connue aux États-Unis où on l'appelle généralement « supawn », quelquefois « sipawn » et même « suporne ».

Le camp volant

Dans le Bulletin des Recherches Historiques on trouve la note suivante: « Le gouverneur de Montigny pour protéger les habitations contre les dévastations des Iroquois avait projeté de former un « camp volant » qui serait continuellement sur le qui-vive. Les soldats qui auraient formé ce camp se seraient tenus toujours prêts à poursuivre l'ennemi lorsqu'il se serait montré dans le voisinage des habitations. Malheureusement les ressources manquaient à M. de Montigny pour mettre son projet à exécution. »

Autrefois et aujourd'hui

Lors des premières élections générales qui eurent lieu au Canada en 1792, Jean-Antoine Panet, élu député de Québec (Haute-Ville), fit aussitôt après « distribuer cent louis d'or aux pauvres sans distinction ». Aux élections générales suivantes, en 1796, il annonça, après avoir été proclamé élu, qu'il était toujours « opposé à ce qu'il fut donné du rhum » aux électeurs, mais qu'en revanche il s'engageait à donner cent piastres aux deux filles résidentes de la Haute Ville de Québec qui se mariaient les premières.

ELLES AURONT LEURS KIOSQUES A L'EXPO

La Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski nous informe aujourd'hui que le couvent des Dames Ursulines et l'École Ménagère Régionale sous la direction des Révérendes Soeurs du Saint-Rosaire auront un kiosque à l'Exposition Artisanale qui sera tenue à Rimouski en juillet prochain. Ces kiosques offriront sûrement un grand intérêt à cause de la valeur des exhibits qui y figureront.

LA FEE DES FLEURS

UNE NOUVELLE RUBRIQUE DE RADIO-CANADA. — DES CONTESTES POUR LES PETITS.

La Fée des Fleurs, voilà un titre qui, inscrit à l'horaire de Radio-Canada, pour une série d'émissions devant commencer le lundi, 21 juin, à cinq heures et demie du soir, ne saurait dérouter personne. Mamans et petits en seront heureux. Voilà pourquoi. La Fée des Fleurs, le lundi, mercredi et vendredi, pendant les vacances, viendra raconter aux petits les plus belles histoires du pays de l'enchantement où vivent ses soeurs. Des histoires de fée pour les petits! Voilà du nouveau à la radio. Voilà certes de quoi intéresser les mamans et aussi parfois les papas à la recherche de contes quand ils ne savent plus en imaginer. Savoir raconter, savoir trouver les sujets, ce n'est pas toujours chose facile. Il n'est pas douteux par conséquent que les mamans applaudiront à ce nouveau geste de Radio-Canada.

MARIAGE KIMPTON-RIVARD

Mardi, à 10 heures, a été béni, en l'église de Sainte-Luce, par Monseigneur Albert Valois, P. A., V.G., de l'archevêché de Montréal, oncle du marié, le mariage de Mlle Madeleine Rivard de Luceville, au Docteur Albert Kimpton, médecin au Sanatorium de Mont-Joli. Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à l'hôtel Georges VI de Rimouski où eut lieu la réception. Le Docteur et Mme Kimpton partirent ensuite pour les Laurentides et ils se rendront à Campbell-Bay, Ont. A leur retour, ils résideront à Mont-Joli.

DIPLOME

M. Yves Dubé, élève de philosophie du Séminaire de Rimouski, a obtenu le diplôme de Musique de Québec son diplôme d'orgue, classe « lauréat ».

GRAVEMENT MALADE

Au moment d'aller sous presse, on apprend que M. le curé Alexandre Bouillon, de Lac-au-Saumon, a été atteint de paralysie, hier, et que son état est grave.

Dernière heure

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. le curé de Lac-au-Saumon, l'abbé Alexandre Bouillon, vient de mourir. Il était âgé de 68 ans.

SOUSCRIPTIONS AU FONDS DE SECOURS "L'AIDE A LA GRECE"

Voici les souscriptions reçues jusqu'à présent par le comité de Rimouski de l'Aide à la Grèce, comité qui a été formé à cette fin la semaine dernière et dont nous parlons en page 3: Hon. J.-A. Brillant, \$10.00; M. J.-E. Poitras, \$2.00; M. H. M. Wilson, \$10.00; M. Amédée Caron, C.R., \$5.00; M. Léopold-R. D'Anjou, \$10.00; M. Georges Masson, \$1.00; M. Bruno Grandmont, \$2.00; M. Elzéar Côté, \$5.00; M. Paul-E. Gagnon, C.R., \$5.00; M. Th. A. Bernier, \$2.00; M. Albert Michaud, \$5.00; M. J.-H. Michaud, \$2.00; M. W. R. Broke, \$1.00; le Rotary Club de Rimouski, \$10.00; Magistrat Ant. Couillard, \$5.00; Dr J.-Auguste Dubé, \$1.00; M. Alex Murray, \$2.00; M. Geo. Robinson, \$2.00.

ERRATUM

En page 3, dans l'article du « Bien Public » publié sous le titre « Meours contemporaines », les premières lignes du 3e alinéa doivent se lire ainsi: « Comme représentant de la Société des Gens de Lettres, M. de Montigny, est chargé de surveiller au Canada les INTERETS des membres de cette société; » et non pas « les invités des membres de cette société » comme une coquille nous l'a fait publier.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE L'ACADIE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Rimouski a formé un comité pour organiser la campagne de souscription en faveur des Acadiens. Cette souscription, oeuvre nationale par excellence, débutera le 25 juin et sera le fait marquant dans la célébration de notre fête nationale. Un pressant appel est fait à la générosité de tous les citoyens de la ville dont chaque domicile sera visité par un solliciteur bénévole. L'occasion est unique pour manifester à l'égard de nos frères les Acadiens notre sympathie et l'intensité des liens qui nous unissent à leur destinée future.

Les membres du Comité formé sous les auspices de la Société St-J.-Baptiste de Rimouski, sont les suivants:

Patron: Son Excellence Mgr Courchesne. Prés. honoraires: M. l'abbé C.-E. Parent, curé de la Cathédrale et Son Honneur le maire P.-E. Gagnon. Président, M. Arthur Gendreau. Vice-président, M. le magistrat Antonio Couillard. Sec.-trés., M. Paul-H. Lavoye. Membres du comité: MM. Jules-A. Brillant, prés. de la chambre de Commerce Senior, Jean Allaire, prés. de la Chambre de Commerce des Jeunes, Adéodat Lavoie, directeur du poste C.J.B.R., Elz. Côté, prés. de l'Association des Marchands détaillants, Paul Hubert, rep. du Comité Permanent de la Langue Française, Georges d'Auteuil, prés. de la Caisse Populaire, Gérard Legaré, prés. de la Fédération des Chambres de Commerce de Jeunes pour le district de Québec, F.-X. Legaré, représentant des Syndicats. (Communiqué.)

FUTUR MAGISTRAT

Selon un rumeur qui avait cours cette semaine dans les milieux légaux, le cabinet provincial aurait arrêté son choix pour la nomination d'un successeur à M. le magistrat de district Antonio Couillard, qui serait à la veille de démissionner, sur notre concitoyen Me Amédée Caron, c.r., substitut du Procureur général et ancien député des Îles-de-la-Madeleine.

MARIAGE

Le 15 mai, a eu lieu à Québec le mariage de M. André Couillard, fils de M. Léon Couillard, de Rimouski, à Mlle Gergette Tanguay, fille de M. Philippe Tanguay, de Limoulu, Québec. Le mariage fut béni par M. Paul Lacouline, cousin de la mariée. L'heureux couple est parti en voyage à Rimouski chez les parents du marié, M. et Mme Léon Couillard. Ils auront leur résidence à Limoulu.

POUR LA DEFENSE DE NOS COTES

L'organisation des "Guetteurs", home guard chargée de la détection des sous-marins et des avions dans le golfe et le bas St-Laurent. — Surveillance sur terre également. — Camouflage des défenses. — Barricades et identification des voyageurs sur les grandes routes. — Les autos la nuit. — Le brigadier Edmond Blais et les journalistes ont parcouru notre zone de guerre.

[Par Jack Brayley, correspondant de la Presse Canadienne. Dans un port du Saint-Laurent]. — La nouvelle organisation défensive du Canada, dont les membres ont été surnommés les "Guetteurs", est à l'effet de tout marauder sous-marin qui tenterait de cacher son périscope derrière les aspérités de cette côte aux nombreuses échantures. Ils sont aussi prêts à localiser tout avion qui irait tenter une expédition dans ces parages. Les voyageurs qui doivent circuler sont dissimulés derrière des barricades, les lampadaires de routes sont recouverts d'épais capuchons, les fameux des automobiles ne sont plus que d'étranges tentes et les fenêtres qui font face à la mer sont complètement bouchées. Tout cela est effectué par des opérations civiles, militaires et policières qui ont atteint rapidement un grand degré d'efficacité. Un système de communications rapides est prêt à mettre en action la défense de l'air, de terre et de mer. Le brigadier Edmond Blais, commandant du district militaire No 5 qui comprend le bas St-Laurent, en s'adressant à un groupe de journalistes qui partaient pour une tournée dans la péninsule, a déclaré: "La Gaspésie est maintenant aussi bien protégée que toute autre partie du Canada." Le brigadier a ensuite nommé les différentes forces affectées à cette défense, sous un nom qui pourrait bien leur rester, les "Guetteurs". La Grande-Bretagne a sa "Home Guard", la côte du Pacifique a confié sa défense aux "Rangers"; et bien nous appellerons les défenseurs de la Gaspésie les guetteurs, a dit le brigadier Blais. "Les guetteurs ont la tâche difficile de surveiller tout mouvement de l'ennemi, qu'il soit effectué sur terre, sur mer ou dans l'air, et doivent rapporter leurs découvertes afin de mettre en action nos armes d'attaques. L'organisation de la défense civile a été créée pour prévenir toute expédition de submersibles comme ceux qui ont endommagé la marine marchande du Canada l'an dernier. Cette organisation civile, aux ramifications nombreuses et étendues, sert de liaison entre le corps civil de détection aérienne, la gendarmerie royale, la police provinciale de Québec, les armées actives et de réserve, la marine, le C.A.R.C. et les comités de protection civile. Le principal coordinateur de cette importante combinaison [on l'appelle le lord Mounbatten de la Gaspésie] est le jeune chef d'escadrille Jean-Paul Desloges, de Hull, Québec, ancien membre de la Gendarmerie Royale qui est sorti seul d'un avion en feu et qui a été invalidé après son service dans le C.A.R.C. Les guetteurs de

la Gaspésie sont des hommes et des femmes de la région, à qui leurs tâches quotidiennes permettent de surveiller en même temps les moindres mouvements de l'aviation et de la marine. Les défenses militaires sont camouflées avec soin et les troupes ont utilisé leur imagination dans la réalisation de ce camouflage. Ainsi, un amas de bois mort peut sembler bien inoffensif et cacher quand même une demi-douzaine de mitrailleuses dirigées dans votre direction. Des postes d'observation cachés, reliés par un seul système de communication, dirigent le feu des mitrailleuses et les canons antichars. Des amoncellements de bois de flottage le long de la rive peuvent bien être le paravent d'une demi-douzaine d'hommes avec leur équipement. Les seules constructions défensives évidentes sont le fil barbelé tendu le long des rives et les barricades intermittentes sur les grandes routes; mais derrière un bateau de pêche on peut bien trouver un jeune soldat canadien surveillant des mouvements suspects sur la mer. Les journalistes, qui progressaient autour de la péninsule par convoi automobile, ont appris qu'ils entraient dans la zone de guerre du Canada lorsqu'ils ont passé, à l'Isle-Verte, à 120 milles de Québec, un camion dont les phares étaient obscurcis. Tous les autres véhicules rencontrés plus loin étaient protégés de la même façon. Un peu plus loin sur la route, un réserviste coiffé du casque d'acier, armé de sa carabine et baïonnette au canon, fit signe au convoi d'arrêter pour son identification. Tous durent faire voir leur carte d'enregistrement car la tâche de la sentinelle est de surveiller tout espion ou suboteur qui aurait pu atteindre la rive par sous-marin. Le convoi des visiteurs traversa ensuite une agréable contrée, dont le caractère agreste et rustique, rappelés d'une façon réaliste par la vue d'une jeune fermière portant des chaudières de lait au travers d'un pré, n'en avait pas moins l'aspect extérieur d'une zone de guerre. Mais le convoi, après ce premier arrêt, n'en avait pas fini avec les barrières, car il lui fallut traverser plusieurs autres barricades avant d'atteindre son but et, à chaque fois, il fallut aux voyageurs faire contrôler leur identification. A la fin de la première journée de ce voyage de quatre jours, les visiteurs profitèrent d'une agréable réception donnée en leur honneur par une des premières victimes de la campagne des submersibles dans le Saint-Laurent. Il

s'agissait de "Buddy", actuellement la mascotte officielle du camp militaire de Rimouski, qui vint les rencontrer en remuant joyeusement la queue. Buddy a été adopté par le capitaine Louis Larocque, chapelain du camp, qui le reçut d'un matelot norvégien rescapé d'un des premiers vaisseaux coulés dans la région de Gaspé. Le marin, dont l'identité est inconnue, était en sûreté dans une chaloupe de sauvetage lorsqu'il entendit les aboiements du chien. Il retourna donc au navire, sauva le chien et revint à la nage à la chaloupe. "Naturellement, Buddy est un excellent guetteur", dit en riant le padre, en flattant amicalement le chien sous la gorge.

BLAIS, DESLOGES ET LES JOURNALISTES A MATANE

En présence d'une foule d'au moins 1,500 personnes, le brigadier Edmond-A. Blais, M.C., commandant de la région militaire No 5, le chef d'escadrille Jean-Paul Desloges, coordinateur dans l'organisation défensive du bas du fleuve et de la Gaspésie, et quelques autres personnes ont porté la parole pour exposer le travail qui se poursuit dans cette région au point de vue défensif et faire appel à la collaboration de la population. L'assemblée fut précédée d'une grande parade qui défila par les rues de Matane jusqu'à l'Ecole Damours où eut lieu le rassemblement. Formaient la parade, la fanfare de l'armée de réserve à Matane, un détachement du comité de protection civile, la fanfare du camp "55" de Rimouski, les membres du Service du Guet aérien de Matane, la brigade de l'Ambulance Saint-Jean et un groupe d'infirmières. A l'arrivée à l'école Damours le brigadier Blais et ceux qui l'accompagnaient prirent place sur une estrade face à la foule. On y remarquait, outre le brigadier Blais, le colonel chanoine Victor Côté, curé de Matane; le colonel Raoul Fafard, maire de Matane; le lieutenant-colonel L.-P. Cliche, commandant du Centre d'Instruction militaire de Rimouski; le lieutenant-colonel M.-A. Pineau, commandant du 2e bataillon de Réserve des Fusiliers St-Laurent, le lieutenant de Marine G.-E. Gaudreau commandant de la base navale de Rimouski qui représentait le commandant Gauvreau, de Québec, le lieutenant de section Garneau du Service du Guet aérien et quelques autres. Le colonel Fafard agissait comme maître de cérémonie. Le premier orateur, le colonel chanoine Victor Côté, déclara qu'il était fier de la population de Matane qui compte, dit-il 327 personnes en service actif, un commandant de corvette, onze officiers dans l'armée et 13 dans l'aviation. Le brigadier Blais fit appel à la collaboration de la population pour que les forces armées reçoivent le support dont elles ont besoin. "Le système actuellement en vigueur, dit-il, est appelé à vous donner toute la protection possible. Si les sales boches désirent vous rendre visite cette année, la réception sera chaude. S'il y en a qui tentent de débarquer d'un submersible, ils n'y retourneront pas." En clôturant la série des discours, le colonel Fafard, maire de Matane, fit l'éloge de la presse dont plusieurs représentants assistaient à l'assemblée. "Son rôle est des plus importants, dit-il, pour maintenir le moral et informer les populations. Le travail des journalistes, bien qu'effacé, fait un bien énorme et seconde admirablement l'effort de nos armées."

S. EXC. Mgr LACROIX A MONT-JOLI

Mont-Joli a eu l'honneur de la visite de son Excellence Mgr Lacroix, O.M.I. et vicaire apostolique de la Baie d'Hudson. Son Excellence officia à une messe pontificale le jour de l'Ascension. Le soir, Mgr Lacroix donna un entretien sur ses missions d'Extrême-Nord; le lendemain il fit la confirmation d'un groupe d'enfants. M. le maire et Mme R. Lepage représentaient les parrains et marraines. Le R. P. G. Dandenaull, O.M.I., assistait Mgr en qualité de secrétaire. Mgr Lacroix rendit visite à l'Ecole Normale, aux religieuses, aux RR. Frères du Sacré-Coeur et au maire de Mont-Joli.

COMMUNIQUE DE L'EXPOSITION ARTISANALE DE RIMOUSKI

L'ECOLE DU MEUBLE, DE MONTREAL, AURA SON KIOSQUE Les bonnes nouvelles se succèdent rapidement au sujet de l'Exposition Artisanale de Rimouski. Nous apprenons en effet que l'Ecole du Meuble de Montréal sous la direction de Jean-Marie Gauvreau, aura son kiosque à l'Exposition de Rimouski au début de juillet. On sait que M. Gauvreau est le principal collaborateur technique de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski dans la réalisation de l'Exposition Artisanale. On peut dire que les pièces sortant de l'Ecole du Meuble de Montréal sont de réels chefs-d'oeuvre. Il y a environ deux mois au grand journal de Toronto le Saturday Night donnait un grand reportage sur les travaux de cette école et les vantait sans gêne. Pour qu'un grand journal de Toronto vienne dans le Québec faire un reportage des travaux de chez nous et y consacrer plusieurs pages, il faut sûrement que les pièces en valent la peine. L'Université de Montréal a depuis longtemps reconnu le mérite de cette Ecole et le fit bien voir lorsqu'elle fit appel à l'habileté extraordinaire de son personnel pour construire l'autel de la chapelle dans son immeuble de la Montagne. Cet autel est incontestablement un chef-d'oeuvre. C'est avec une grande joie que la direction de l'Exposition Artisanale de Rimouski informe le public de cette grande nouvelle qui sûrement réjouira tous les amateurs de beauté. Exposition Artisanale de Rimouski.

INSPECTION DES CADETS DU SEMINAIRE

Le capitaine J.-A.-R. Gravel, officier en charge de l'Instruction des corps de cadets pour la région militaire No 5, a fait l'inspection des cadets du Séminaire de Rimouski, en compagnie du sergent-major Boudreau. La cérémonie eut lieu en présence des autorités et des élèves du Séminaire et de plusieurs invités d'honneur. On y remarquait particulièrement le lieutenant-colonel L.-P. Cliche, commandant du camp "55", le capitaine Ernest Wells, officier d'administration du 2e bataillon des Fusiliers du Saint-Laurent; l'officier d'aviation Elzear Gauvreau, commandant de l'escadrille des cadets de l'Air de l'Ecole d'Arts et Métiers et de quelques autres invités. Le capitaine Gravel félicita les cadets du Séminaire de leur belle tenue, et il adressa des félicitations particulières à l'instructeur en chef, Marc-Aurèle Thibault, de même qu'à ses assistants Jean-Louis Michard et Lucien Bertin. Après la revue, les invités prirent le dîner au Séminaire.

REMISE DU DRAPEAU AUX CADETS DE L'AIR DE RIMOUSKI

Au cours d'une cérémonie dimanche après-midi, le 6 juin, sur le terrain du Séminaire, la 236e escadrille des cadets de l'Air, celle de l'école d'arts et métiers de Rimouski, a reçu des mains du capitaine de groupe Roy-H. Foss, commandant de l'école d'aviation de Mont-Joli, le drapeau des cadets de l'Air. Précédemment, le commandant Foss avait fait l'inspection de l'escadrille, la première formée dans la région du Bas-Saint-Laurent. L'inspection et la remise du drapeau furent suivies d'une réception à l'école d'arts et métiers. Les cadets de l'école d'arts et métiers ont été félicités de leur belle tenue par le commandant Foss. Au nom des cadets, le président du comité civil, l'hon. M. Brillant, sollicita un grand congé en faveur des membres de l'escadrille, et le commandant Foss l'accorda avec empressement. M. Brillant présenta ses félicitations au directeur de l'école, M. l'abbé Antoine Gagnon, qui a été décoré récemment de la médaille de l'Ordre de l'Empire britannique. Le commandant Gauvreau qui fut le dernier à porter la parole, remercia le capitaine Foss d'avoir accepté l'invitation de faire la première inspection de son escadrille et lui promit que les cadets ne négligeraient rien pour se classer parmi les meilleurs du navs. CEREMONIE DE GRADUATION A L'ECOLE DE BOMBARDEMENT DE MONT-JOLI Une imposante cérémonie de graduation s'est déroulée récemment à l'école de bombardement de Mont-Joli, lorsqu'un groupe imposant de mitrailleurs ont reçu leurs ailes. Parmi les gradués de la province de Québec on remarque MM. J.-D.-S. Dawson, de North Coatcook, Eddie-I. Edol-

LE LT-COL. PINEAU FETE PAR SES AMIS A RIMOUSKI

Le lieutenant-colonel Michel-Antoine Pineau a été brillamment fêté par ses amis civils et militaires samedi soir, à l'occasion de sa nomination de commandant du 2e bataillon des Fusiliers du Saint-Laurent et de sa promotion au grade de major à celui de lieutenant-colonel. Les officiers du 2e bataillon et de nombreux notables de la ville s'étaient rassemblés au manège militaire de Rimouski pour présenter leurs hommages et leurs félicitations au nouveau commandant des Fusiliers. La cérémonie était rehaussée par la présence du commandant du district militaire No 5, le brigadier Edmond Blais, M.C., du chef d'escadrille Jean-Paul Desloges, qui vient d'être nommé officier de coordination dans l'organisation défensive civile et militaire de la région de Gaspé et du Bas-Saint-Laurent, de l'officier d'aviation Godson, commandant intérimaire de l'école de bombardement et de tir de Mont-Joli, de M. Adjuvator Savard, de l'Office des relations extérieures de l'aviation canadienne. Parmi les personnes présentes, on remarquait Mme Pineau, épouse du commandant, M. le magistrat et Mme H.-R. Fiset, de Rivière-du-Loup, le Capt. et Mme Edouard Fiset, de Trois-Pistoles, l'hon. J.-A. Brillant, lieutenant-colonel honoraire des Fusiliers du Saint-Laurent, le lieutenant-colonel L.-P. Cliche, commandant du centre d'Instruction 55, l'hon. Perrault C. Frain, son. de Montréal, Constantin-R. Choma, Albert-J.-M. Ouimet Thomas-R.M. Johnson, Rodney-L. McManus, John-D. McAnutley et Peter-F.J. Skykes, tous de Montréal, et Donald-A. Graham, de Brownsburg et William-E. McQuestion, de Cadillac.

Saveur Sans Égale THÉ ET CAFÉ "SALADA" Lorsque la quantité est limitée, la qualité devient encore plus importante.

ministre d'Etat, le lieutenant de marine G.-E. Gaudreau. Le brigadier Blais, passa la fin de semaine à Rimouski. Il fit l'inspection du bataillon de réserve des Fusiliers du Saint-Laurent et des unités militaires du centre d'Instruction 55. Dimanche il assista à la grand messe à la cathédrale de Rimouski. Après avoir pris le dîner au "55", il rendit visite à Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski.

Cigarettes SWEET CAPORAL "La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Votre Impôt sur le Revenu... CHERS COMPATRIOTES, Je désire rappeler aux deux millions de contribuables canadiens qu'ils doivent faire leur déclaration relative à l'impôt sur le revenu avant le 30 juin. Cette année, on a simplifié les formules afin de permettre aux contribuables de les remplir plus facilement et plus rapidement. Les dollars que versent les Canadiens en règlement de leur impôt sur le revenu sont nécessaires à la poursuite de la guerre. Ils constituent un placement qui nous assurera, pour l'avenir, la sécurité et la paix. Ce seront des facteurs de la Victoire. L'impôt sur le revenu est équitable puisque chacun est taxé selon ses moyens. Il n'est pas de victoire facile. Près de la moitié des frais de guerre doit être prélevée sous forme d'impôts. Je sais que l'impôt sur le revenu n'est pas une chose agréable, mais je sais aussi que les Canadiens sont bien décidés à remporter la Victoire et qu'ils sont disposés à en payer le prix en assumant leurs obligations avec le même esprit indomptable qui anime les combattants. Colin Clifton, Ministre du Revenu National. TOUTES LES FORMULES DE L'IMPÔT DOIVENT ÊTRE REMPLIES AVANT LE 30 JUIN DOMINION DU CANADA - MINISTERE DU REVENU NATIONAL DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Le moment de repos qui rafraichit Bien accueilli en temps de paix... encore mieux accueilli dans les usines de guerre DEMANDEZ aux dirigeants d'usines ce qu'un moment de repos signifie pour ceux qui travaillent pour la guerre... plus de contentement. Et le contentement augmente la production. Ajoutez une boisson rafraichissante au moment de repos et la sensation de contentement est accrue. C'est la raison pour laquelle le Coca-Cola glacé est toujours si bien accueilli dans les usines de guerre. Pour vous rafraichir, le Coca-Cola glacé fait plus que de vous désaltérer. Vous vous régalez toujours de son goût délicieux. Buvez Coca-Cola Délicieux et Rafraichissant Il vaut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur! MONT-ROYAL BOTTLING WORKS Embouteilleur autorisé de COCA-COLA

CLINIQUE AMBULANTE DES DONNEURS DE SANG DE LA C.-R. SECTION DE RIMOUSKI

Grâce à la générosité du journal que vous recevez, la Croix Rouge canadienne peut maintenant vous adresser les messages de son inéprouvable dévouement pour nos combattants.

Aujourd'hui nous vous entretenons d'une des plus belles oeuvres de la Croix-Rouge: LES CLINIQUES DE DONNEURS DE SANG. Dans notre province, cette oeuvre n'est pas suffisamment connue, sans doute parce que nous n'avons que trois cliniques, dont deux sont de fondation récente.

Essayons d'abord de donner, dans l'ordre chronologique, l'histoire de cet organisme né de la guerre actuelle.

Depuis plusieurs années, un savant canadien de l'Université de Toronto, le Dr Best, faisait des expériences sur les méthodes de conservation du sang. Des chercheurs étrangers s'étaient longtemps adonnés à des recherches de ce genre, mais sans résultats pratiques. Le Dr Best eut alors l'idée de séparer du sérum ou liquide sanguin les globules rouges.

Après de multiples tâtonnements, il réussit à transformer ce sérum en poudre. Dès lors se réalisait le grand rêve des médecins: pouvoir conserver du sang partout, afin d'opérer des transfusions même sur les champs de bataille et sur les navires de guerre.

Au début de la guerre, le Dr Best offrit au gouvernement canadien de produire sur une base industrielle le séchage du sang humain. La Croix-Rouge, le ministère de la Défense et plusieurs institutions lui fournirent les fonds nécessaires à l'achat de la machinerie. Les laboratoires Connaught, à Toronto, peuvent maintenant assécher de grandes quantités de sang pour la Croix-Rouge Canadienne et de nombreux hôpitaux. A elle seule, la Croix-Rouge Canadienne compte 38 cliniques de donneurs de sang.

On peut imaginer facilement que ce sang ainsi volontairement donné par des Canadiens a déjà sauvé la vie de nombreux combattants blessés outre-mer ou dans la bataille des océans. Les cliniques de donneurs de sang instituées par la Croix-Rouge peuvent donc se comparer aux plus importants services de guerre puisqu'elles visent à conserver ce que nous avons de plus précieux: la vie de nos combattants.

Mais, en dehors des villes, cette oeuvre de la Croix-Rouge n'est pas suffisamment connue, bien qu'elle contribue à sauver tant de vies. Une clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge n'apporte de profits à personne: médecins, garde-malades, administrateurs et même les donneurs sont des bénévoles.

Bien qu'il verse véritablement son sang pour la patrie, le donneur ne se croit pas un héros. Le prélèvement est une opération si simple et si courte que rares sont les hommes de 18 à 55 ans qui ne peuvent s'y soumettre. Une petite piqûre au bras et le sang s'écoule lentement dans un récipient jusqu'à la quantité maximum permise, soit les (5-7) cinq-septièmes d'une chopine. Dix ou quinze minutes se passent, et le donneur va prendre, à la clinique même, un breuvage chaud et quelques biscuits. Un peu restauré, il peut alors retourner à son travail ou aller prendre un bon repas qui lui restituera les bienfaits globules rouges du sang.

Après analyse, le sang est expédié aux laboratoires Connaught de Toronto, où on le transforme en poudre. Il se transporte et se conserve ainsi presque indéfiniment. En y ajoutant de l'eau distillée, les médecins peuvent l'injecter aux blessés, sans s'occuper de la classification sanguine. C'est donc un progrès immense sur les méthodes de transfusion directe, presque inapplicables en dehors des hôpitaux.

La Croix-Rouge de Rimouski lance un appel aux hommes de bonne volonté. Elle doit coopérer afin d'augmenter considérablement le nombre des donneurs et suffire ainsi aux besoins urgents de nos centres militaires du Canada et outre-mer. C'est un geste de patriotisme et de reconnaissance envers ceux qui risquent leur vie pour la défense de notre sol et de nos libertés. C'est une façon de servir le pays, quels que soient notre situation sociale ou notre état de fortune. La Croix-Rouge se dévoue sans compter; elle a donc le droit de nous demander quelques sacrifices. Ne nous laissons pas vaincre en générosité. Une clinique ambulante de donneurs de sang viendra sous peu dans notre région. Inscrivez-vous nombreux et participez à cette grande oeuvre de la Croix-Rouge. Tous les hommes de 18 à 55 ans peuvent s'inscrire le plus tôt possible en téléphonant à 236 ou en écrivant à Madame Léon Leduc, Rimouski. (Communiqué).

DELEGUEES D'ORGANISATIONS FEMINIENNES DE QUEBEC EN VISITE A MONT-JOLI

A l'école de tir et de bombardement, section féminine du C. A. R. C.

Un groupe de trente-sept membres des diverses organisations féminines de Québec à l'école de tir et de bombardement du corps d'aviation royal canadien, à Mont-Joli. Ces dames sont allées à cet endroit sur l'invitation de l'aviation, pour connaître le travail effectué dans le C. A. R. C. par les membres de la section féminine.

L'école de Mont-Joli compte un grand nombre d'aviatrices. Elles s'emploient à accomplir une foule de travaux. Les visiteuses ont pu constater de visu l'apport fourni par les femmes de chez nous dans le service de l'aviation.

L'officier commandant de l'école a reçu les invitées à un lunch, jeudi midi. Le groupe procéda ensuite à la visite de la station, puis à 5 heures le thé fut servi.

Les représentantes des organisations du bas du fleuve avaient également reçu une invitation. Le docteur René Lepage, maire de Mont-Joli, et Mme Lepage, rencontrèrent les déléguées à leur arrivée.

L'officier-pilote Charles Miville-Deschênes, du bureau de recrutement du C. A. R. C., à Québec, était en charge du groupe.

Voici la liste des organisations qui ont pris part à ce voyage, ainsi que les noms des déléguées. Il est possible qu'un autre voyage soit organisé sous peu.

Association ambulatoire St-Jean: Dr Armand Rioux, Mmes T.-L. Tremblay, Anne Miville-Deschênes, Jeanne Towner, Armand Rioux, Azilda Goulet, H.-T. Bélanger, Mlle Yolande Bélanger, Mmes Louis Berger [qui représente aussi le Women's Canadian Club], Thérèse Dussault, Robert Pettigrew et Colin Brown.

W. V. R. C.: Colonel A. de M. Bell, commandant senior, et Albert Rouillard, [capitaine], lieutenant M. Johnson, lieutenant H. de Léry, lieutenant M. Imlah. Aussi Mme A. de M. Bell, commandante senior.

Auxiliaire de l'aviation: Mme L.-J.-A. Amyot.

Les dames auxiliaires [district militaire no 5]: Mme Harry Quart, Légion Canadienne: Mme Théo. Paquet.

Comité consultatif régional féminin: Mme Adrien Desautels, France Combattante: Mlle Paule Langlois.

I. O. D. E.: Mme de St-Denis Prévost.

Comité du logement: Mme René Garnaud.

University Women's Club: Mme J.-Albert Roy.

Cercle Hélène Boulé: Mme J.-A. Quavillon.

MOEURS CONTEMPORAINES

\$10 de dommages; — \$491.96 de frais. — Louvigny de Montigny, gendarme de la Société des Gens de Lettres au Canada.

Tous ceux qui, chez nous, s'occupent de rédaction et d'administration de journaux savent quelle contrainte despotique ils ont à subir depuis de nombreuses années de la part de M. Louvigny de Montigny, représentant à Ottawa de la Société des Gens de Lettres de Paris.

Voici, en résumé, comment les choses se passent et en quoi consiste cette tyrannie devenue insupportable, tellement insupportable que, de temps à autre, un journal cherche à en secouer le joug. Mais à ses frais et dépens, bien entendu, comme sous le règne de tout tyran digne de ce nom. On le verra d'ailleurs, par la suite de ce récit.

Comme représentant de la Société des Gens de Lettres, M. de Montigny est chargé de surveiller au Canada, les invités des membres de cette Société. Il doit réclamer des journaux et des publications de tous genres les honoraires dus aux auteurs dont les oeuvres sont publiées. Il est, au pays, l'agent collecteur des auteurs français membres de la Société. Jusque là, nous n'avons rien à dire.

Mais, au cours des ans, le collecteur s'est soudain senti une âme de gendarme zélé. Un jour, les périodiques de tous genres, et particulièrement les journaux, furent de temps à autre de M. de Montigny diverses réclamations pour des articles publiés et que le gendarme, pour justifier sa collecte, étiquetait du terme: « Anonyme, \$10.; Anonyme: \$5.; Anonyme: \$15.00. Il arrive au gendarme de se tromper, mais alors, il avoue humblement sa faute. Un jour, il réclame d'un journal trifluvien une somme de \$10. pour la publication d'un article qu'il trouvait trop bien écrit pour qu'il fut d'un journaliste canadien. Le journal démontra que l'article était bel et bien l'oeuvre d'un écrivain de chez nous. Le gendarme laisse tomber la réclamation. Mais une de perdue, dix, vingt de collectées. Nous serions surpris de connaître le montant des articles anonymes de ce genre soustraites des publications canadiennes de langue française au nom de la Société des Gens de Lettres.

Pourquoi, dira-t-on, les journaux ne protestent-ils pas et présentent-ils payer plutôt que d'aller en justice? Voici le noeud de la question.

Lorsqu'un journal refuse de déboursier le montant réclamé par M. de Montigny, celui-ci le somme de comparaître en Cour de l'Echiquier. Or, tous savent que la Cour de l'Echiquier signifie, en d'autres choses: frais élevés, déplacements fréquents et coûteux à Ottawa, emploi d'un avocat de la Capitale rompu aux usages de cette Cour. En principe, le personnel de la Cour de l'Echiquier [juge, greffier, sténographe, etc.] est supposé se déplacer et se rendre au lieu de résidence du défendeur. Mais en pratique, les causes se plaident toujours à Ottawa. Les gens sommés de

comparaître en cette Cour peuvent toujours réclamer le privilège de faire déplacer le personnel, mais on leur conseille aimablement de n'en rien faire, pour ne pas, paraît-il, indisposer le président du tribunal. C'est d'ailleurs le conseil qui fut gratuitement donné au directeur du journal dont nous aurons à parler dans un instant.

Donc, tout compte fait, les journaux préfèrent régler hors de Cour et paient à M. de Montigny, pour la Société des Gens de Lettres des montants dont certains gagneraient certainement à être discutés et analysés en haut lieu.

Il y a une couple d'années, un journal hebdomadaire poursuivi par M. de Montigny pour un montant d'environ \$60, refusa de payer et fut traîné en Cour de l'Echiquier. Résultat: perte de procès et frais de plus de \$1,000.

Voici un exemple plus récent. Un autre journal hebdomadaire publiait un article d'un auteur français, Miguel Zamacois, reproduit du journal « Candide ». La reproduction portait le nom de l'auteur, la provenance et s'accompagnait en première page du journal d'un commentaire élogieux de l'article et de l'auteur.

Le gendarme canadien des lettres françaises réclama du journal la somme de \$20. Le journal refusa de payer, prétendant qu'il s'agissait d'un article d'actualité inspiré de la guerre présente. D'où poursuite en Cour de l'Echiquier. Résultat: perte du procès par le journal; les dommages ré-

clamés par M. de Montigny réduits par la Cour de \$20. à \$10., mais frais de cour s'élevant à \$491.96.

Les jugements de la Cour de l'Echiquier ont cette particularité d'être exécutoires et sans délai

dès qu'ils sont signés. Il ne reste donc au journal qu'à payer, même si certains passages du volume sont jugés rendus par le président du tribunal, le Juge (Suite en page 4)

tonia], Mme Roméo Gagné [Irène], et ses deux frères Emmanuel et Honorius Dumais.

Une foule considérable de parents et d'amis assista au service. M. Arsène Michaud avait la direction des funérailles.

Nos sincères condoléances à M. Bellavance et aux autres membres de la famille en deuil.

FUNERAILLES DE M. TELESPHORE LEPAGE

Un beau témoignage d'estime a été rendu vendredi dernier, à la mémoire de M. Téléphore Lepage, contremaître de la Cie Price, décédé accidentellement le 9 juin, à l'âge de 48 ans. Ses funérailles ont eu lieu à 9 heures à l'église de Sainte-Odile-sur-Rimouski, en présence d'une foule innombrable de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Gonzague Bélanger, Napoléon, Edouard, Alfred, Alcide et Antoine Hins; MM. Albert Labbé, Louis Lepage, Alexis Fraser et Lionel Labrie portaient les coins du drap mortuaire. M. Aubin Lepage portait la croix de tempérance.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Antoine Michaud, 64 rue Rouleau.

M. Téléphore Lepage laisse pour pleurer sa perte son épouse [Aurèle Hins], son fils M. Gilles Lepage, une soeur Mme Raoul Barrette, quatre frères MM. Albert, Joseph, Alcide et Antonio Lepage, ses beaux-parents M. et Mme Frank Hins; ses beaux-frères et belles-soeurs MM. et Mmes Adalbert Gagnon, Omer Proulx, Marc-Aurèle Hins, Emilien Hins, Clovis Bégin et Yvon Bélanger, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Aux nombreux témoignages de sympathies qu'a reçus la famille éplorée, nous joignons nos sincères condoléances.

FUNERAILLES DE Mme JOSEPH BELLAVANCE

A la cathédrale de Rimouski le 8 juin M. le curé Parent, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Gallant et Lebel, a chanté le service de Dame Marie-Jeanne Dumais, épouse de M. Joseph Bellavance, cultivateur, décédée le 5 juin à l'âge de 38 ans et 11 mois.

Le corps était porté par quatre des beaux-frères de la défunte: MM. Zéphirin Lebel, Philippe Fillion, J.-A. Lévesque et Roméo Gagné, et deux neveux, MM. Louis Gagné et Edgar Canuel. Les coins du drap étaient tenus par mesdames Pierre Dubé, Désiré Bouillon, Grégoire Saucier et Emmanuel Dumais, ses quatre belles-soeurs.

La regrettée défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son mari, sa petite fille Gisèle, ses soeurs, la Révérende Mère Saint-Rodrigue, Mme Philippe Fillion [Anne-Marie], Mme J.-A. Lévesque [Lucienne], Mme Emile Gagné [An-

que vous entendiez à C.J.B.R. le lundi au vendredi à 1 h. 45 p.m. Les auditeurs assidus de C.J.B.R. auront encore l'occasion d'entendre Madame Smet puisque c'est bien l'intention de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski de profiter de son passage à Rimouski pour lui faire donner quelques causeries à la Radio. Il n'est pas possible naturellement de donner les heures et les jours présentement, mais ces renseignements vous seront fournis en temps.

[Communiqué].

POUR LES GRECS

Le club Rotary de notre ville a accepté la charge de recueillir des souscriptions en faveur du « Fonds de Secours Grec » à Rimouski. Cette décision a été prise mercredi soir au cours d'une réunion de citoyens de Rimouski que présidait MM. Léopold D'Anjou et H.-M. Wilson, M. D'Anjou a annoncé que l'objectif de cette campagne pour tout le pays était de \$500,000 et que Rimouski et la région étaient appelés à contribuer dans la mesure du possible. Il ne se fera pas de sollicitation directe. Ceux qui aimeraient et peuvent souscrire, quel que soit le montant qu'ils puissent donner n'ont qu'à s'adresser à M. George Robinson, trésorier du club Rotary. Cette campagne a été placée sous le patronage d'un groupe de citoyens qui assistaient pour la plupart à la réunion convoquée à cet effet, entre autres le maire de Rimouski, M. Paul-Emile Gagnon, le juge Antonio Couillard, l'hon. J.-A. Brillant, MM. Léopold D'Anjou, H.-M. Wilson, Albert Michaud, Elzéar Côté, Martin Lepage, Amédée Caron, Bruno Grandmond, J.-E. Poitras, Paul-Henri Lavoie, Hervé Lizotte, Thomas Bernier, Jean Allaire et George Robinson.

Le président du Rotary, M. Amédée Caron, a déclaré que les membres de son club avaient accepté de favoriser cette souscription et qu'ils feraient en leur possible pour qu'elle soit la plus générale possible.

EXPOSITION ARTISANALE DE RIMOUSKI

Nous apprenons que Madame Gaudet-Smet, sur l'invitation de la Chambre de Commerce des Jeunes, sera à Rimouski, le 30 juin. Mme Smet aura son kiosque à l'Exposition Artisanale et le voyage de trois jours qu'elle fera à Rimouski sera effectué précisément dans le but de voir à l'organisation de ce kiosque.

On sait que Madame Françoise Gaudet Smet est spécialiste reconnue en arts domestiques et qu'elle a même à Montréal un comptoir de produits d'arts domestiques.

De façon à satisfaire toute personne désireuse d'apprendre, Madame Smet laissera à son kiosque, pour la durée de l'Exposition, sa secrétaire qui sera chargée de répondre aux renseignements qui lui seront demandés.

Nul n'ignore que Madame Gaudet Smet est la directrice de la Revue bien connue « Paysanna » et l'auteur du programme radiophonique « De Fil en Aiguille »

clamés par M. de Montigny réduits par la Cour de \$20. à \$10., mais frais de cour s'élevant à \$491.96.



Empruntez Si vous pouvez ECONOMISER

Si le fait d'emprunter à la Banque vous économise de l'argent pour votre entreprise ou vos affaires personnelles, emprunter est alors une saine pratique, même en temps de guerre.

Un détaillant, par exemple, peut obtenir un rabais important s'il achète comptant; cela justifie un emprunt à court terme à la Banque.

Dans les choses personnelles, une dépense imprévue peut être réduite si on l'acquitte immédiatement, même au prix d'un emprunt de banque. Le coût d'un emprunt personnel est fort raisonnable: \$3.65 par \$100, avec remboursement en 12 versements mensuels.

L'épargne voulue et méthodique de chaque citoyen est une partie du prix de la VICTOIRE.

BANQUE DE MONTREAL

"Banque qui accueille bien les petits déposants"
SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE
... fruit de 125 années de fructueuses opérations

Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant
Succursale de Mont-Joli: J. A. E. DROUIN, Gérant
Succursale d'Amqui: J. E. N. H. DEMERS, Gérant

CONGRES DE L'U.C.C. A RIMOUSKI

Lors d'une réunion des Uccistes tenue à Montréal récemment, la date du prochain congrès de l'U.C.C. a été fixée. Les deux unions diocésaines de l'U.C.C. tiendront leurs assises à Rimouski le 8 juillet prochain, au temps de l'exposition artisanale.



DES wagons à perte de vue, chargés de munitions et de matières premières, des convois de troupes, des trains de marchandises transportant des vivres et autres produits essentiels à la population civile. C'est là une partie importante — mais une partie seulement — de la tâche qu'accomplissent vos chemins de fer pendant la guerre. Bien que le trafic ferroviaire soit beaucoup plus élevé aujourd'hui qu'à toute autre période, les chemins de fer canadiens construisent des chars d'assaut et des navires, fabriquent des canons et des obus. Leurs machines travaillent jour et nuit. Les engins de guerre sortent sans interruption de leurs usines. Ils sont fabriqués par les chemins de fer, transportés par les chemins de fer, les chemins de fer du Canada. Seuls vos chemins de fer sont en mesure de faire face à la situation créée par la guerre et de transporter la masse d'armements qu'elle exige. Vos chemins de fer ont accompli une tâche gigantesque à l'époque où les pionniers bâtissaient le pays. Ils rendent au Canada un double service en cette période de destruction. Ils seront plus nécessaires que jamais à l'heure de la reconstruction, au retour de la paix. Alors, comme hier et comme aujourd'hui, on pourra compter sur eux.

CANADIEN NATIONAL PACIFIQUE CANADIEN

Ils servent dans la guerre comme dans la paix

BUVEZ



GLACÉ

MEILLEURE VALEUR QUE JAMAIS!

Embouteilleur autorisé HENRI JACOB, Rimouski

MOEURS CONTEMPORAINES

(Suite de la page 3)

Angers, laissent entendre que la porte n'a pas été fermée et que ces pauvres journalistes, s'ils étaient plus fortunés, pourraient se risquer en appel.

Qu'importe, l'incident est clos et le journal paie ce qu'il lui est ordonné de payer. Il s'y attendait bien d'ailleurs. Mais en marge de cette affaire, qui ramène avec insistance le nom et l'activité de M. de Montigny, on est tenté de poser quelques questions, pour le bénéfice éventuel de tous les propriétaires de journaux et de périodiques divers qui pourraient un jour se trouver dans les mêmes circonstances, bénéfice qui résulterait d'une information précise, si quelqu'un s'avisait d'exiger une réponse à ces questions:

1) — En vertu de quel principe et par quel privilège spécial, lorsqu'il y a litige entre la Société des Gens de Lettres et un journal, la cause est-elle toujours entendue en Cour de l'Echiquier à Ottawa.

au lieu de l'être en cour locale, [comme la chose se pratiquait il y a quelques années], même lorsqu'il s'agit d'un infime montant;

2) — Comment expliquer qu'en des causes de ce genre et pour des dommages aussi légers, les frais soient si élevés, soit dans une proportion de plus de mille pour cent;

3) — En vertu de quel privilège M. Louvigny de Montigny, qui est, sauf erreur, fonctionnaire fédéral soumis à des heures réglementaires de travail, peut-il exercer en même temps une autre fonction officiellement reconnue?

4) — Quand M. Louvigny de Montigny passe des journées entières à plaider en Cour de l'Echiquier des causes de la Société des Gens de Lettres, est-ce que son traitement de fonctionnaire fédéral en souffre ou demeure le même?

5) — En d'autres termes, est-ce que M. de Montigny est payé à titre de fonctionnaire par le gouvernement canadien, même du-

rant le temps qu'il s'occupe des affaires de la Société des Gens de Lettres.

6) — Le Ministère fédéral de la Justice pourrait-il rendre public le montant des dommages et des frais d'avocats de chaque cause portée depuis dix ans par la Société des Gens de Lettres devant la Cour de l'Echiquier? Ces montants seraient fort édifiants, si on en juge par ceux que nous connaissons déjà.

Nous sommes sûrs que tous les journaux aimeraient connaître les réponses à ces questions, car tous sont persuadés que la façon dont ils sont traités par le représentant de la Société des Gens de Lettres et que les procédés utilisés par celui-ci ressemblent souvent à un abus de pouvoir contre lequel, pour les raisons citées plus haut, les journaux ne peuvent convenablement réagir et auquel ils ne peuvent, individuellement, mettre fin.

Nous venons de soulever un coin du voile. Nous reviendrons sous peu sur d'autres aspects de

ce procès, principalement sur certains points du jugement et sur l'analyse des frais judiciaires. En attendant, nous faisons appel à tous les journaux, à toutes les publications qui comme nous croient qu'il y a abus de pouvoir évident de la part du représentant canadien de la Société des Gens de Lettres, pour que tous s'unissent afin de mettre fin, si possible, à cet abus et pour obtenir des éclaircissements sur l'exercice de ses attributions.

On voit régulièrement, à la Chambre des Communes, des députés poser aux membres du Cabinet des questions sur des sujets beaucoup moins importants que celui-ci et de conséquence beaucoup moindre. Ne serait-ce point le temps enfin que les pauvres journaux [ou les journaux pauvres] aient leur tour, et un député de chez nous ne se lèvera-t-il pas pour prendre leur défense et faire cesser un despotisme qui, chaque année, devient plus exigeant?

R. D.
[« Le BIEN PUBLIC », Trois-Rivières.]

DEGES

—Vendredi, le 11 juin, est décédé à Nazareth M. Nicolas Parent, âgé de 68 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Nazareth, lundi au milieu d'une assistance considérable. Lui survivent trois fils et une fille: MM. Georges, Joseph et Emile Parent, de Rimouski, et Mme Henri Galarnéau [Mathilda], de l'Abitibi.

—Lundi, en l'église de Price, ont eu lieu les funérailles de Mlle Dolores Caron, décédée le 11 juin. Elle était la fille de Mme François Caron.

—A Saint-Léon le Grand, le 11 juin, est décédée Mme Antoine Lavoie [Eugénie Lavoie], à l'âge de 55 ans.

—M. François Lizotte, de Sainte-Blandine, est décédé le 14 juin à l'Hôpital Saint-Joseph. Il était âgé de 72 ans. Son épouse (M. Anne Lavoie) l'a précédé dans la tombe. Il laisse sept enfants, dont quatre fils et trois filles: MM. Alfred, Yvon, Delphis et François Lizotte; Mme Aquilias Proulx, de Sainte-Blandine, Mme J.-A. Duchènes (Maria), de Nazareth, et Mlle Clara Lizotte, de Québec. Les funérailles ont eu lieu à Nazareth.

—Est décédé, à Amqui, le 11 juin, M. Eugène Côté, époux d'Amanda Thibault. Elle était âgée

de 57 ans.

—A succombé, le 14 juin, à Amqui, Mme N. McNicoll (Hélène Tremblay), à l'âge de 42 ans. Lui survivent, outre son époux, M. McNicoll, trois fils et 2 filles.

DOUBLE NOYADE DANS LE LAC TEMISCOUATA

Deux frères, René et Hector Côté, fils de M. et madame Léon Côté, de Ste-Rose-du-Dégel, se sont noyés la semaine dernière, en traversant le lac Temiscouata en chaloupe. Ils étaient à peu près à mi-chemin entre les deux rives, quand leur embarcation chavira. Une brume épaisse recouvrait alors le lac et les rivaux ne pouvaient distinguer parfaitement dans quelles circonstances la tragédie est survenue. Ils entendirent des cris à plusieurs reprises, et personne ne put se porter à leur secours. La chaloupe a été retrouvée, mais non les cadavres.

Les recherches se poursuivent dans le but de les retrouver.

SERVICE TELEPHONIQUE

Un service téléphonique de 24 heures par jour a été inauguré mardi à Causapsal, Matapédia et Sayabec.

LAC-AU-SAUMON

Broyé à mort. — Un fils de M. et Mme Napoléon Ross, de Lac-au-Saumon, âgé de 11 ans, a été broyé à mort sous les roues d'un camion, la semaine dernière. L'enfant était à jouer sur la ferme de ses parents, lorsqu'il s'agrippa à un camion qui sortait de la cour, à l'insu du chauffeur, et il roula sous le lourd véhicule. Le chauffeur s'aperçut que le camion semblait déraiper. Il stoppa et s'aperçut, à sa stupeur, que le bambin gisait inanimé sous le véhicule. Il avait une cuisse écrasée et l'abdomen perforé. La mort fut presque instantanée.

SAINT-MOISE

Mlle Lucienne Mockell est partie pour aller demeurer à Ottawa. M. et Mme Gérard Bellavance (Yvonne Lamothe), de Sorel, sont en voyage de noces chez leur mère ainsi que dans la Vallée pour visiter leurs parents.

M. J.-Baptiste Turcotte, de Terre-neuve, et son frère Robert, de Valcartier, étaient de passage ici pour assister aux funérailles de leur frère Alcide.

Mme Wilfrid Théberge est arrivée de Québec où elle fut l'invitée de son fils.

M. P.-A. Gendron est parti pour Sorel.

M. et Mme Elzéar Levasseur, de Lac Méti, étaient de passage chez leur tante Mme Bellavance.

CONDOLEANCES DU CERCLE DES DAMES DE L'U.C.G. DE STE-LUCE A LA FAMILLE BURTON

A la famille de M. Wil. Burton nous offrons nos plus sincères sympathies pour leur douloureux deuil, au nom des Dames de l'U.C.G., principalement à Mlle Marie qui est bibliothécaire du Cercle.

Mme A. DESROSIFRS, Présidente.

AMQUI

Une dizaine de membres de la Chambre de Commerce de Amqui ont été délégués pour représenter leur organisme lors de la journée des Chambres de Commerce à l'Exposition Artisanale. Cette journée sera le lundi 5 juillet. Plusieurs décisions importantes ont été prises à la dernière assemblée de l'exécutif de la chambre d'Amqui. Cette chambre, une des dernières fondées dans la région, a réélu son conseil au complet lors des élections de mai et elle pourra ainsi continuer plus facilement l'étude des projets soulevés ces derniers temps.

Au nombre des dernières questions étudiées, mentionnons celles de l'établissement d'un dépôt à Amqui, l'amélioration de la route Amqui, Saint-Léon-le-Grand; la réforme du régime fiscal de nos municipalités.

La chambre a également voté une résolution demandant au gouvernement provincial de différer d'un an l'adoption d'un amendement à la loi des cités et villes en rapport avec la taxation des machines et accessoires d'usines et de moulins.



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'est), le mardi, 22 juin, 1943, des soumissions pour l'amélioration du quai de Manicouagan (Stee-Consuel) contre de St-Quentin, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au sous-secrétaire et portées sur une enveloppe qui contiendra les mots: « Soumission pour une partie de quai, Manicouagan, P.Q. »

On peut prendre connaissance des plans du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'ingénieur régional, édifice du bureau des postes de Manicouagan, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et qui contiendront des conditions qui y sont stipulées. Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons ou porteur de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes dont le principal et final est garanti sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore des lettres de crédit pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour la balance.

REMARQUE.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 8 juin 1943.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'est), le vendredi, 25 juin, 1943, des soumissions pour la reconstruction des plans de Rimouski, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au sous-secrétaire et portées sur une enveloppe qui contiendra les mots: « Soumission pour la reconstruction du quai, Pointe-au-Père, P.Q. »

On peut prendre connaissance des plans du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P.Q., et au bureau de poste de La Pointe-au-Père, comté de Rimouski, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et qui contiendront des conditions qui y sont stipulées. Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons ou porteur de la Dominion du Canada, soit des lettres de crédit pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour la balance.

REMARQUE.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 11 juin 1943.

GAGES • TAXES • DIVIDENDES

1943	\$10,498,348	\$7,700,000	\$1,485,842
1942	9,379,203	8,000,000	1,485,842
1941	7,525,606	4,192,456	1,485,842
1940	6,108,216	1,336,531	1,485,842
1939	4,511,433	244,514	1,485,842

Les gages annuels sont maintenant le double de ce qu'ils étaient en 1939. Cela est dû sans doute, pour une bonne part, au fait que le travail a augmenté mais aussi à ce que la moyenne par heure des gages des employés des fabriques (compte tenu du boni de vie chère) a augmenté de 42.2% depuis le début des hostilités.

L'impôt sur le revenu est de nos jours 3,000% plus élevé qu'il était en 1939. Il reste, toutefois, que les 3,188 actionnaires de la compagnie reçoivent le même dividende qu'au début de la guerre.

C'est là un exemple typique des entreprises canadiennes occupées à la production de guerre.

DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED

BOURSIER

M. L. Poirier, de Stryabec, étudiante à l'Université Laval de Québec, est parmi les 17 étudiants canadiens qui bénéficieront d'une bourse d'étude en français, accordée par la Carnegie Corporation. Cette nouvelle vient d'être annoncée par le professeur H.-E. Jenkin, directeur du département des

langues romanes.

LE BLOC POPULAIRE CANADIEN A LA RADIO

Le prochain conférencier du Bloc Populaire Canadien sera M. Marc Carrière, de Montréal. M. Carrière parlera mardi soir à 7 h. 15, au poste C.H.R.C. de Qué-

bec, et dimanche soir à 7 h. 30, au poste C.K.A.C. de Montréal. Les causeries de M. André Lauréneau, sur l'actualité politique, n'auront pas lieu pour une couple de semaines. Elles reprendront dans la semaine du 27. Les journaux en donneront le jour et l'heure précise.

[Communiqué par le secrétaire du Bloc Populaire Canadien.]

CONTINENTAL

ETABLISSEMENT FONDÉ EN 1888

SERVICE CONTINENTAL AUX QUATRE POINTS

Développement solide — Service efficace
Traitement juste — Progrès constant.

Le Service efficace de la Continental a résisté à l'épreuve du temps... gagnant durant 43 ans la confiance des détenteurs de dépôts et des bénéficiaires.

THE CONTINENTAL LIFE COMPANY
BUREAU-CHEF: TORONTO
J. ARTHUR EGAN, Gérant de Division
603, Edifice Québec Power, Québec.

SOLIDITÉ ABSOLUE

LES BANQUES à charte du Canada appartiennent à 51,321 actionnaires. Leur avoir est, en moyenne, de 28 actions. Ce sont presque tous des Canadiens.



Les titres de propriété des banques sont largement répartis. La preuve en est que 36,574 particuliers, disséminés dans tout le pays, possèdent des actions des banques à charte du Canada. Parmi les autres actionnaires, on en compte 8,987 qui sont domiciliés dans d'autres parties du Commonwealth britannique.

Autres faits intéressants

Il y a, dans les banques à charte du Canada, 4,369,740 comptes d'épargne dont le solde est, en moyenne, de \$391. La sauvegarde des fonds des déposants est l'une des fonctions principales des banques commerciales. Les banques répartissent les éléments de leur actif de manière que tout

déposant qui désire retirer son épargne puisse en tout temps ravoier son argent. Les banques, comme toute autre entreprise, justifient leur existence en assurant au public un service dont il a besoin et qu'il est disposé à rétribuer à des taux qui lui permettent d'en tirer bon parti.

Tous les jours, des prêts bancaires aident à des Canadiens de toute position sociale et de toutes les régions du pays à tirer profit de leur esprit d'entreprise et de leur travail.

LES BANQUES A CHARTE DU CANADA

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment l'industrie de la pulpe et du papier aide à écraser l'Axe



Une fonction qu'aucune autre industrie ne saurait remplir

LA PULPE DE BOIS A REMPLACÉ DANS UNE LARGE MESURE LA FILASSE DE COTON DANS LA FABRICATION DES EXPLOSIFS. LE CANADA PRODUIT AUJOURD'HUI CES EXPLOSIFS ET EXPORTE LA PULPE CHIMIQUE EN GRANDE-BRETAGNE.

L'EXPÉRIENCE ACQUISE DEPUIS 1918 DANS LA FABRICATION DE LA RAYONNE ET DES VERNIS À SÈCHAGE RAPIDE AVEC LA PULPE DE BOIS, SERT ACTUELLEMENT À LA GUERRE. APRÈS LA VICTOIRE, ELLE SERVIRA DE NOUVEAU À DES FINS DE PAIX.

LES PRODUITS DE L'INDUSTRIE servent à la fabrication de bien des choses à part les explosifs. Obus, mines et grenades sous-marines, équipement radiophonique et parachutes de fusées contiennent tous du papier ou des dérivés du papier. Sans papier, il serait impossible de faire la guerre... et un pays ne saurait s'en passer en temps de paix.

En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

AU CONSEIL DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

Le conseil municipal du comté de Rivière-du-Loup a tenu sa séance générale et trimestrielle à l'hôtel de ville...

Les questions suivantes ont occupé les maires pendant cette session. La nomination d'un délégué de comté...

Une résolution présentée par le maire de Notre-Dame du Portage demandant l'appui du conseil de comté afin d'obtenir l'usage des machines affectées au creusage...

Une résolution afin de venir en aide à la France est aussi adoptée par le conseil et copie est envoyée à l'Honorable Premier ministre du Canada.

Une demande d'octroi suffisant est demandée afin d'améliorer le chemin Taché dans le Canton Withworth. Cette demande est faite par le comté à l'Honorable M. Casgrain.

Les affaires ordinaires terminent la session.

SAINT-OCTAVE-DE-METIS

Conseil de comté. — M. le Maire Alphonse Levesque est allé mercredi à Matane où il a assisté à une séance du Conseil de Comté.

Décès. — Le 6 juin décédait Mlle Anna LeBel, à l'âge de 81 ans. Elle laisse une sœur Mme Philias Boucher.

Notes locales. — MM. Adélard Fortin et Aurélien Levesque, employés civils, qui ont passé la fin de la semaine chez leurs parents, sont retournés à Québec.

M. John Doiron est parti, pour Saint-Octave-de-l'Avenir, où il passera quelque temps chez M. et Mme Maurice Doiron.

M. Emile Levesque, d'Arvida, a fait un bref séjour chez ses parents M. et Mme Elzéar Lévesque.

M. C. Beaulieu est retourné à Baie-des-Sables après avoir visité M. et Mme Eugène Fontaine.

M. Joseph Voyer est parti pour Drummondville chez des parents. M. Fred Mathewson, de Metis-Beach, était de passage dans le village mardi dernier.

M. et Mme André Roy, et Mlle Simonne Dassylys sont allés à Bic, dimanche.

Mlle Edwidge Bouchard, institutrice à Saint-Octave-de-l'Avenir, a passé la fin de la semaine chez ses parents M. et Mme Elzéar Bouchard.

Mlle Jeanne-d'Arc Gagnon, qui a visité M. et Mme Paul-Emile Dufour, est retournée à Caucapsal.

M. Lionel Saint-Pierre est de retour de Rimouski.

M. Eugène Pelletier est parti pour Québec.

NOUVEAU COMMANDANT

Parmi les officiers promus à de nouvelles fonctions dans le Corps d'Aviation Royal Canadien, se trouve le capitaine de groupe Roy-J. Foss, commandant de l'école de Tir et de Bombardement de Mont-Joli. Le capitaine Foss a été nommé commandant du groupe no 4 de défense côtière, avec quartier général à Prince-Rupert, Colombie canadienne.

SAINT-ULRIC

Mme Polydore Bernier est allée à Montréal pour passer quelque temps à l'Hôpital Notre-Dame, dans l'intérêt de sa santé.

Mlle Luce McNeill, G.M.G., de Montréal, et M. et Mme Henri McNeill, de Rimouski, sont arrivés ici samedi dernier, pour visiter leur mère malade.

Mme J.-O. Côté, de Québec, a passé quelques jours ici, la semaine dernière, chez son frère M. Charles Lagacé.

M. Auguste Ancil, marié récemment à Rivière-a-Claude [Gaspé], est venu avec son épouse visiter des parents et des amis.

Mlle Diane Roberge demeure actuellement à Montréal où elle est employée dans une pharmacie.

Le 17 juin, a été béni le mariage de Mlle Alvena Talbot, fille de M. et Mme Elisée Talbot, et M. Laurent Thibeault, fils de M. et Mme Joseph Thibeault, de Matane.

SAINT-FABIAN

Funérailles. — Mardi, le 8 juin, est décédée après quelques heures de maladie seulement, à l'âge de 80 ans, Mlle Florida Ouellet, fille de Paul Ouellet et de Esther Roy, décédée.

Ses funérailles ont eu lieu le 11 juin, en présence d'une assistance considérable de parents et d'amis, de la paroisse et des paroissiens environnantes.

M. l'abbé Grégoire Rioux, du Séminaire de Rimouski, présida la levée du corps et M. le curé S. Roy chanta le service.

La croix était portée par M. Emm. Roy, secrétaire de la municipalité. Les porteurs du corps étaient: MM. Lucien Roy, agronome, J.-F. Bélanger, J.-S. Gagné et Gonz. Bélanger, tous de Saint-Fabien. La bannière de la Congrégation des Enfants de Marie et la Croix du Tiers-Ordre, dont Mlle Ouellet faisait partie, précédaient le cortège.

Mlle Ouellet laisse pour pleurer sa perte quatre sœurs, dont une adoptive: Alma, Paméla, Alice et Sara et trois frères: Edgar, Gaudiose et Omer.

Parmi l'assistance on remarquait M. et Mme Luc Saint-Pierre [Paméla], de Bic, Mme E. Boucher [Alice], de Melyoke, Mass., Mme E. Rioux [Sara], de Montréal, Mme Geo. Cacrewn, Mme John Coughlan, de Montréal, M. et Mme R. Boucher, de Holyoke, Mass., M. et Mmes Pantaléon Ouellet, Lucien Ouellet, de Saint-Roch des Aulnaies, J.-Art. Plourde, Onésime Dionne, Ve E. Ouellet, Mme Vital Roy, J.-Ert. Ouellet, Eug. Gauvin, Gaudiose Voyer, J.-H. Ouellet, Gonz. Bélanger, G.-E. Fortin, Frs Michaud, et une foule d'autres dont les noms nous échappent. La dépouille mortelle était exposée au salon mortuaire de J. Hilaire Ouellet, entrepreneur de pompes funèbres, qui avait la direction des funérailles.

Mme J.-Omer Bélanger accompagnait à l'orgue.

CARLETON

Décès. — Les funérailles de Mlle Marie Landry ont eu lieu le 8 juin. Mlle Landry est décédée à la résidence de M. Wilbrod Boudreau, à l'âge de 89 ans. M. Charles Bernier portait la croix. MM. Paul Cullen, Valmont LeBlanc, Adolphe Landry et Polydore Allard portaient la dépouille mortelle. Nos sympathies à la famille en deuil.

M. l'abbé J.-C. Plourde, curé de Carleton, et son vicaire, M. l'abbé B. Day ont prêté leur concours à M. l'abbé Plourde, curé de Maria, à l'occasion des Quarante-Heures, au courant de la semaine écoulée.

M. F.-L. Cullen, prop. de l'hôtel Wilford, a fait un bref séjour à Québec ces jours derniers.

M. et Mme Antonio Bujold, de Matapédia, et leurs enfants sont venus passer la fin de semaine chez des parents et amis.

Mme Albertine L. Fisher, de Montréal, a ouvert sa maison d'été pour la saison.

M. et Mme Frank Poirier, de Montréal, sont arrivés pour les mois d'été.

Mlle M. Cullen, de Québec, est la première touriste arrivée ces jours-ci au Wilford.

Les mois d'été s'annoncent bien pour nos hôtels. Actuellement un bon nombre de touristes de différentes villes ont retenu leurs chambres.

CABANO

Inspection des Cadets. — Notre corps de cadets, sous la direction du Frère Gaétan, Directeur des Frères du Sacré-Coeur, a été visité et a été inspecté par le Capitaine J.-A.-R. Gravel, Inspecteur de Cadets pour le District Militaire No 5; celui-ci a paru satisfait de son inspection. Nos jeunes se sont surpassés en exécutant un programme choisi et compliqué; il serait trop long d'énumérer tous les mouvements exécutés, mais nous pouvons affirmer que nombre d'escouades de l'armée active pourraient envier l'évolution de ces jeunes.

En permission. — Le marin Pro-

FUNERAILLES DE L'OFFICIER-PILOTE MARCEL BROCHU

A ESTCOURT

Les funérailles de M. Marcel Brochu, le jeune officier-pilote qui a perdu la vie d'une façon si tragique, le 31 mai dernier, ont eu lieu dans l'église paroissiale d'Estcourt, en présence de toute la population d'Estcourt et des paroissiens environnantes.

Au départ de la maison de ses parents, le cercueil, placé dans une voiture du C.A.R.C., était précédé du « flight-lieutenant » Taché. De chaque côté, marchaient les « flight-sergents » Gaboury, Lerlie, Pearson et Savard. Venaient ensuite: le père de la victime, M. Jos-Emile Brochu, chef de gare à Estcourt; les frères du défunt, le sergent d'aviation Jean Brochu, ainsi que MM. André, Jacques et Gilles Brochu; son oncle, M. Edmond-A. Dubé, de Monk; ses tantes, Mme Y.-B. Archambault, accompagnée de son fils, Jacques, de Québec, Mme Arthur Boucher, ainsi que M. et Mme Georges Méthot, de Montréal.

Le service, avec diacre et sous-diacre, fut chanté par le chapelain de l'Ecole d'aviation. Dans l'assistance on comptait nombre des co-pilotes et des officiers du camp. Les restes mortels furent inhumés dans le lot familial.

Le service fut chanté par le Rév. Père Rodolphe Turcotte, O.M.I., officier d'aviation, chapelain du camp de Mont-Joli, assisté du Rév. Père Curé, qui agissait comme diacre, et M. l'abbé Hudon, curé de Saint-Athanase, comme sous-diacre.

Après l'absoute, le Rév. Père curé fit un bel éloge du jeune pilote.

« Marcel Brochu, dit-il, durant son enfance qu'il passa au milieu de nous, a toujours eu une conduite vraiment exemplaire. Dieu nous a enlevé le meilleur enfant de la paroisse, afin qu'il ait près de Lui un intercesseur qui préservera tous nos chers enfants des horreurs de la guerre. »

Le cortège se remit en marche vers le cimetière de la paroisse, où eut lieu l'inhumation, après que les délégués du camp de Mont-Joli eurent rendu les derniers hommages à leur compagnon disparu.

Assistait également aux funérailles: le député de Témiscouata à la Législature, le maire d'Estcourt, de nombreux amis venus de Saint-Eleuthère, Rivière-Beauve, Sully, Pelletier, Rivière-du-Loup et autres paroisses de la région, outre les paroissiens d'Estcourt.

vençal ENGLAND était de passage à Cabano, chez son grand-père, Dr Léon Côté.

Décès prématuré. — Est décédé à Edmundston, le 8 juin, à l'âge de 20 ans, M. Réjean Gagnon, fils de Léon Gagnon et de feu Lucienne Côté; son service a été chanté en l'église de l'Immaculée Conception d'Edmundston par son oncle, M. l'abbé Charles Eugène Côté, curé de Saint-Alphonse de Caplan, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les abbés Côté et Dubé, vicaires de la paroisse sus-désignée. L'inhumation a eu lieu à Cabano dans le lot de famille. Le défunt était l'un des chefs de Boy Scouts d'Edmundston. Ses compagnons l'ont enterré jusqu'à sa dernière demeure, sous le commandement de M. Lebel, chef du groupement. Ce jeune homme était le petit-fils de notre sympathique Dr Léon Côté, de Cabano; nous prions celui-ci, ainsi que ses jeunes filles Thérèse et Gertrude Côté, le Dr et Mme J.-E.-A. Fortin, oncle et tante, puis M. Léon Gagnon, père inconsolable, et ses enfants survivants, de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

DERNIER HOMMAGE AU SERGENT-AVIATEUR MARCEL BROCHU

Mont-Joli. — Le Camp de Mont-Joli a rendu les honneurs militaires au sergent-aviateur Marcel Brochu, décédé accidentellement à Estcourt au commencement de la semaine dernière, à l'âge de 20 ans. Ayant à leur tête le Capt. de groupe R.-H. Foss et le Commandant d'escadrille G.-O. Gorsion, les aviateurs paradèrent des Salons Funéraires Mercier à travers le village de Mont-Joli. Plusieurs officiers, une escorte d'étudiants et un détachement de garde de corps accompagnaient la dépouille mortelle.

Le R. P. Turcotte, chapelain, récita les prières d'usage. A la limite de Mont-Joli, le cortège se mit en marche pour son village natal: Estcourt, où eut lieu un service funèbre des plus imposants. Toute la population voulut rendre hommage au regretté jeune pilote et témoigner à la famille en deuil sa sincère sympathie.

Le service, avec diacre et sous-diacre, fut chanté par le chapelain de l'Ecole d'aviation. Dans l'assistance on comptait nombre des co-pilotes et des officiers du camp. Les restes mortels furent inhumés dans le lot familial.

Les aviateurs de Mont-Joli feront dire 20 messes pour le repos de l'âme de leur compagnon disparu.

Les aviateurs de Mont-Joli feront dire 20 messes pour le repos de l'âme de leur compagnon disparu.

L'ETAT DES CULTURES AU 12 JUIN 1943

RESUME ETAT DES CULTURES: Les conditions de température durant la dernière quinzaine n'ont pas été favorables aux travaux des champs; plusieurs jours consécutifs de pluies abondantes ont rendu les terres impropres aux semailles dans bon nombre d'endroits et l'appert qu'il reste encore près de trente pour cent des grains à semer.

Pendant la végétation est luxuriante dans les prairies et les pâturages et la production laitière est très forte. Quant aux cultures maraichères, l'apparence en est bonne, mais il se peut qu'on en réduise certaines superficies par suite de la rareté de la main-d'oeuvre et du retard de la saison.

ETAT DES CULTURES PAR REGIONS AGRONOMIQUES Région agronomique No 1. Bonaventure, Gaspé-nord, Gaspésud, Iles-de-la-Madeleine.

Environ 50 p. 100 du grain est en terre dans les paroisses du littoral, mais les semences ne font que commencer dans les colonies. Les pâturages sont pauvres et les prairies de trèfle et de luzerne ont subi des dommages au cours du printemps. Les nuits froides retardent les travaux de jardinage.

Région agronomique No 2. Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup.

La température s'est considérablement améliorée depuis le début de juin, avec suffisamment de pluie et de chaleur. Les prairies débutent bien; le bétail est au pâturage. Les plantations de pommes de terre sont pratiquement terminées. Seulement 50 p.c. des semences de céréales sont en terre, la rareté de la main-d'oeuvre et les prix exorbitants retardent les travaux sur plusieurs fermes.

Région agronomique No 3. Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Témiscouata.

Le lin est semé à peu près partout et les autres semences avancent rapidement. Les pluies de la semaine dernière ont été d'une grande valeur, cependant la végétation est en retard d'au moins 15 jours sur l'an dernier. Pas de semences d'insectes à signaler pour le moment. Les pâturages et les prairies sont prometteurs dans Montmagny, l'Islet et Kamouraska, peut-être un peu moins dans Témiscouata.

RATION-ACTUALITÉS

Coupons de Thé/Café et Sucre: Nos 7 et 8, valables le 27 mai { Demeurent valables jusqu'à avis contraire. Nos 9 et 10, valables le 24 juin

Coupons de Beurre: Nos 12 et 13, valables le 27 mai, primés le 30 juin Nos 14 et 15, valables le 10 juin, primés le 30 juin Nos 16 et 17, valables le 24 juin, primés le 31 juillet

Coupons de Viande (Supplémentaires "A") Les deux coupons No 1, valables le 27 mai, primés le 30 juin Les deux coupons No 2, valables le 3 juin, primés le 30 juin Les deux coupons No 3, valables le 10 juin, primés le 30 juin Les deux coupons No 4, valables le 17 juin, primés le 31 juillet Les deux coupons No 5, valables le 24 juin, primés le 31 juillet

Les coupons de viande et les coupons de beurre qui deviennent valables avant le 15 d'un mois sont primés à la fin du même mois. Les coupons de viande et les coupons de beurre qui deviennent valables après le 15 d'un mois sont primés à la fin du mois suivant.

Déclaration sur la viande en entrepôt frigorifique

Avant le 30 juin, tous les consommateurs (cultivateurs compris), qui entretiennent de la viande dans des compartiments frigorifiques, doivent déclarer par écrit à la plus proche succursale du Service du rationnement la quantité de viande rationnée qu'ils avaient en entrepôt le 27 mai, si cette quantité dépassait 8 livres par personne de la maison. Afin de savoir quelles viandes sont rationnées, consultez le tableau intitulé: "Valeur des coupons de viande"—un exemplaire de ce tableau a été déposé à chaque maison; si vous ne l'avez pas, procurez-vous-en à votre Comité local de rationnement. Il n'est pas nécessaire de déclarer les viandes non-rationnées.

On doit joindre aux déclarations écrites suffisamment de coupons détachés du carnet de locataire du compartiment frigorifique et de ceux des gens de sa maison pour représenter la quantité de viande déclarée à raison d'un coupon pour chaque deux livres de toute viande rationnée.

Indépendamment de la quantité de viande qu'il avait en entrepôt le 27 mai, le nombre de coupons que doit détacher le locataire d'un compartiment frigorifique ne doit pas dépasser 50% du nombre total des coupons de viande contenus dans son carnet et ceux de sa maison; cela signifie qu'on ne doit pas détacher plus de 26 coupons du carnet d'aucune personne.

Sucre pour rhubarbe

Le coupon supplémentaire (bleu) "B" No 1—seul coupon valable pour achat spécial de sucre pour la rhubarbe—est primé depuis le 31 mai.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PAIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Ration-Actualités — Semaine du 14 Juin, 1943

Maisons de pension

Sans tenir compte de leur importance, les maisons de pension dont les pensionnaires sont permanents ou semi-permanents — au lieu de s'inscrire comme détenteurs de quotas — doivent acheter les produits rationnés de la même manière que les ménages ordinaires, c'est-à-dire en utilisant les coupons de leurs pensionnaires. Les maisons de pension ne peuvent pas s'inscrire comme détenteurs de quotas; à moins qu'elles servent des repas surtout à des clients de passage.

Camps d'été

On peut s'entendre avec les succursales du Service du rationnement sur la façon de se procurer des approvisionnements pour les camps d'été. Les demandes doivent indiquer: (a) le nombre des pensionnaires; (b) la période d'exploitation pour 1943; (c) le nombre d'années d'existence du camp.

On ne considérera pas les demandes faites pour les camps qui ne seront pas ouverts pendant au moins 7 jours consécutifs ou qui n'hébergeront pas au moins 20 personnes.

Les exploitants de camps devront obtenir de chaque pensionnaire: (a) séjournant une semaine et plus; 2 coupons valables de viande et 1 coupon valable de beurre; (b) séjournant 2 semaines et plus; outre des coupons de viande et de beurre, un coupon valable de sucre et un coupon valable de thé/café; (c) un nombre identique de coupons valables sera réclamé pour chaque période additionnelle d'une semaine ou de deux semaines, suivant le cas. Les personnes qui habiteront des camps d'été seront requises de remettre des coupons valables, sur cette base.

Dr M.-A. BOUDREAU Médecin générale Spécialité: Anesthésie Consultations: Avant-midi: A l'Hôpital. Au bureau l'après-midi: 2 à 4 h. Soir: 7 à 8 h. 7, rue Rouleau. — Tél. 415

ASSURANCES S. Z. COTE, Enr. LUCIEN MORIN, prop.-gérant Edifice Banque Canadienne Nationale C. P. 459 RIMOUSKI, P. Q. Tél: Bureau, 33; Résidence, 378 m 4 Au service du public depuis 30 années

Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner. L'Imprimerie Gilbert Ltée. RIMOUSKI.

Pacifique Canadien Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P. E. Gingras, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES — Avocats — GAGNON & GAGNON AVOCATS Paul-Emile Gagnon, C. E. Gilles Gagnon Immeuble de la Cie de Fournes RIMOUSKI CASGRAIN, CARON & TESSIER AVOCATS Fernand Casgrain, C. E. Aurélie Caron, C. E. Maurice Teasler, LL. L. RIMOUSKI Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE Bureau à AMQUI (hôtel Langlois) le deuxième et le troisième vendredi de chaque mois au bureau de l'hôtel Gagnon. ARTHUR GENDREAU, LL. L. AVOCAT Immeuble Banque Provinciale RIMOUSKI Bureau Amqui (hôtel Langlois) Les 1er et 3ème samedis de chaque mois. ALPHONSE GARON, C. E. AVOCAT RIMOUSKI Bureau à AMQUI (hôtel Gagnon) les 1er et 3ème samedis de chaque mois. Bureau à MATANE (hôtel Bernier) les 1er et 3ème samedis de chaque mois. ARTHUR ST-ONGE AVOCAT Edifice Legage Rimouski C. P. 720 - Tél. 278 Bureau en fin de semaine à Amqui. — Notaires — EUDORE COUTURE Licencié en droit NOTAIRE Bureau: Immeuble GILBERT Domitile: Rue St-Germain RIMOUSKI BELZILE & BELZILE NOTAIRES Giescon Belzile, L.L.L. Immeuble BANQUE CANADIENNE NATIONALE RIMOUSKI — Arpenteur — LOUIS-LEO DOYON ARPEUTEUR-GEOMETRE Ingénieur-Forêtier Conseil Tél. 824 140 Rue St-Germain RIMOUSKI — Médecin — Dr J.-O. DRAPEAU MEDICIN CHIRURGICAL Des Hôpitaux de Paris 114 rue St-Germain RIMOUSKI Dr OMER LECLERC, M. D. Médecin générale et obstétrique. SPECIALITE: Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi. Soirée: 7 à 8 heures. Tél.: 621 150, St-Germain. RIMOUSKI — Courtier — J. ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladies, etc. BUREAU: Rue Legage, près du Garage Desrosiers & Dionne. Téléphone 78 RIMOUSKI Irénée Gendreau Courtier en fruits et légumes RIMOUSKI P. Q. Tél. Rés. 639 Tél. Entrepôt 61 Georges MASSON COMPTABLE AGREÉ CHARTERED ACCOUNTANT 149 St-Germain. RIMOUSKI

Une douzaine de Kist Orange! N ne se passe pas de jour qu'une maîtresse de maison ne soit très heureuse d'avoir eu sous la main une bonne provision de Kist Orange et autres Liqueurs Kist. Rien de pareil pour recevoir ses invités, comme consommation entre les repas, pour régaler les enfants, pour remettre d'aplomb un jour de surmenage et pour tout dire comme ressource en toute occasion. Nous vous suggérons d'en avoir constamment dans votre glacière. Kist Orange est si bon marché! BUVEZ Orange KIST Embouteilleur autorisé HENRI JACOB, Rimouski

BUREAU A MONT-JOLI: LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS A L'HOTEL LAVOIE A AMQUI LE DEUXIEME LUNDI HOTEL LANGIS A TROIS-PISTOLES, LE DEUXIEME MERCREDI HOTEL LABRIE A MATANE, LE PREMIER MARDI DU MOIS. J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIN SAINT-FABIAN RADIO CHRC Québec, P.Q. 800 Kilocycles --- 1000 Watts LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 7:00 A.M. A MINUIT

LE "QUART D'HEURE" du SEMINAIRE AU POSTE C.J.B.R.



En haut, de gauche à droite: M. Yves Dubé, élève de Philosophie; M. l'abbé Philippe-Auguste Lavoie, organiste au Séminaire; M. le chanoine Alphonse Fortin, organiste de la cathédrale; M. l'abbé Raoul Roy, maître de chapelle; directeur du programme; M. Adéodat Lavoie, vice-président et directeur du poste C.J.B.R.; M. l'abbé Philippe Roy, accompagnateur et M. Jean-Paul Tremblay, narrateur.

En bas, la société chorale.

NOTES LOCALES

Hier et aujourd'hui, a lieu dans la plupart de nos maisons d'éducation la distribution des prix, suivie de la sortie des élèves. Cet avant-midi, chez les Ursulines et à l'Ecole Normale; ce soir, au Séminaire. Le mois de juin — censé être le plus beau mois de l'année — est loin d'avoir été agréable jusqu'à présent. En général, nous avons eu peu de chaleur et de soleil, il pleut fréquemment et... il ne fait pas chaud le soir dans les maisons où l'on n'a plus de bois pour se chauffer.

M. Gérard Simard a passé la fin de semaine à Montréal. Il a été nommé par le Conseil du Bureau membre du comité des Intérêts Professionnels. M. le magistrat et Mme H. R. Fiset, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Edouard Fiset, de Trois-Pistoles, et Mme Michel-Antoine Pineau, de Ste-Anne de la Pocatière, assistaient samedi soir à la réception donnée à l'Asenal en l'honneur du commandant Michel-Antoine Pineau, qui vient d'être nommé lieutenant-colonel. L'hon. juge W. Laliberté a présidé la semaine dernière le terme de la Cour Supérieure, à Rimouski. Mme Laliberté et sa jeune fille Madeleine ont passé quelques jours en notre ville. Ils sont repartis en fin de semaine pour Percé où M. le juge Laliberté préside la session de la Cour en cet endroit. Jeudi, le 17, l'Association Médicale du Bas-St-Laurent a tenu sa convention annuelle en notre ville. M. le Dr et Mme Victor Lepage ont reçu, à cette occasion, les médecins congressistes et leurs épouses. Samedi matin à la cathédrale, a été béni le mariage de Mlle Alice Desrosiers, fille de M. et Mme Joseph Desrosiers, de notre ville, avec le sergent-major Gédon Coullombe, des Fusiliers du St-Laurent. Après le mariage, il y eut réception à l'Hôtel Georges VI. M. et Mme Coullombe sont ensuite partis en voyage pour la Nouvelle-Ecosse. Nos meilleurs souhaits de bonheur au nouveau couple. MM. Jean-Paul et Craig Amiot, de Chicoutimi, sont venus visiter leur sœur Mère St-Gabriel, des Ursulines, et leurs parents de Rimouski. Ils ont fait le voyage en compagnie de leur tante Mme L.-G. Trudeau et de Mlle Denise Trudeau, de Québec. Mme Lizéar Sasseville et M. et Mme Léo MacLaren ont passé la fin de semaine en Gaspésie. Mme Robert Pettigrew, Mlle Françoise et M. Pettigrew et Mlle Jeannine Fréchette, de Québec, sont descendues passer la fin de semaine à Ste-Flavie. Elles étaient accompagnées de Mme Adéodat Tanguay, qui doit passer les mois d'été à son chalet « Villa-mes-Anctres ». M. l'abbé René Tanguay, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, est descendu passer quelques jours chez sa mère, à Ste-Flavie. Le machiniste Vincent Lavoie,

Yves Kimpton et Mlle Françoise Kimpton, de Ste-Thérèse de Blainville, sont venus à Luceville assister au mariage Kimpton-Rivard. Mlle Jeannine Hébert, de Montmagny, était l'invitée de Mlle Madeleine Rivard, en fin de semaine, et assistait mardi au mariage Kimpton-Rivard. Mmes Marguerite et Monique Côté sont de retour de Montréal où elles ont passé quelques jours. Mme Georges Jacques et son jeune fils sont les invités de M. et Mme Alphonse Beaulieu. M. et Mme Lionel Rioux (Anne-Marie Dechamps) sont revenus de leur voyage de noces. M. et Mme Louis Miller (Marie Rondeau), dont le mariage a été célébré à St-Albert (Arthabaska), étaient en visite en notre ville, mercredi, en route pour Bersimis, où ils passeront quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Alexandre Miller. M. et Madame G. Bernier et leur famille, de Québec, sont arrivés au Rocher-Blanc pour y passer l'été. M. Louis Moreault et M. Alphonse Bellavance, étudiants à Montréal, sont arrivés pour leurs vacances dans leurs familles. Madame L.-P. Cliche est en promenade à Québec. M. Adjuar Savard, de l'Office des relations extérieures de l'aviation canadienne, était en ville, en fin de semaine. Mme Marcel Boudreau est de retour d'un voyage à Chicoutimi. M. Louis Amiot, de Baie-Comeau, est sous traitement à l'Hôpital St-Joseph. Mme Amiot, son épouse, a passé quelques jours en notre ville, au chevet de M. Amiot. Mmes Antoinette et Rita Pilote, de Causapscal, étaient de passage à Rimouski, mercredi. Mme Françoise Gaudet-Smet, de Montréal, sera à Rimouski dès le 30 juin pour l'organisation de son kiosque d'arts domestiques à l'Exposition artisanale. Le chef d'escadrille Jean-Paul Desloges, d'Ottawa, était en ville en fin de semaine. M. Louis Chouinard est de retour de Québec où il a passé quelques semaines.

M. et Mme R. Fortier, de Montréal, étaient de passage à Luceville mardi pour assister au mariage Kimpton-Rivard. Mme Art. Valois et sa jeune fille Alice, de Montréal, assistaient mardi dernier au mariage Kimpton-Rivard. Le major (Dr) A. Couillard était à Ste-Luce-sur-mer cette semaine et assistait au mariage Kimpton-Rivard. M. et Mme Art. Robillard, M.

de la R.C.A.F., de Winnipeg, est en vacances dans sa famille; il partira ensuite pour Halifax, d'où il s'embarquera pour outremer. Tous ses amis lui souhaitent une heureuse traversée. Mme Aurèle Desrosiers était de passage cette semaine à Rimouski pour affaires. Mme Epiphane Rioux est de retour à Rimouski, où elle revient demeurer après un long séjour aux Etats-Unis. Mme Eugène Beaulieu, de La Pointe-au-Père, part cette semaine pour Québec, où elle va demeurer à l'avenir avec sa fille Mlle Bernadette. M. et Mme Alphonse Kimpton, de Ste-Thérèse de Blainville, étaient de passage à Luceville et Rimouski cette semaine pour assister au mariage de leur fils le Dr Kimpton à Mlle Madeleine Rivard. M. et Mme R. Fortier, de Montréal, étaient de passage à Luceville mardi pour assister au mariage Kimpton-Rivard. Mme Art. Valois et sa jeune fille Alice, de Montréal, assistaient mardi dernier au mariage Kimpton-Rivard. Le major (Dr) A. Couillard était à Ste-Luce-sur-mer cette semaine et assistait au mariage Kimpton-Rivard. M. et Mme Art. Robillard, M.

Le magistrat Antonio Couillard a été réélu grand-chevalier du conseil 2843 des chevaliers de Colomb de Rimouski. Il occupe cette charge depuis la fondation du conseil local en 1940. Les autres dignitaires élus sont: député-grand-chevalier, M. J.-E. Poitras; chancelier, M. Alfred Dubé; cérémoniaire, M. W.-H. Beaulieu, réélu; intendat, Maurice Caron; secrétaire-archiviste, M. Eug. Durocher; trésorier, M. A.-J. Arsenault; avocat, M. Maurice Tessier; secrétaire-financier, M. Omer Label; syndics, MM. Henri A. Martin, Léopold Lambert et Georges Dubé; gardes MM. Roger Dastous, Albert Labbé et André Vézina; médecins, les Drs Armand Paquet et Adrien Gagné; aumônier, le capitaine abbé Léopold Larocque.

Des saisies viennent d'être opérées récemment à Baie-Comeau (23 bouteilles de bière), à Mont-Joli (1 gallon de vin et 7 bouteilles d'alcool), et Sept-Îles (6 bouteilles d'alcool et 2 bouteilles de vin).

INCENDIE A ST-ROBERT

A St-Robert Bellarmin, samedi avant-midi, un incendie s'est déclaré à la demeure de M. et Mme J. Collin et en moins d'une heure tout était consumé, y compris le mobilier et le linge. Mme Collin, qui venait de mettre du bois dans son poêle de cuisine, sorti pour aller dans la cour. Quana elle revint, quelques minutes après, la maison était remplie de fumée et le feu se propageait rapidement. La brigade d'incendie du camp 55 qui se trouvait non loin de là accourut et tenta d'enrayer le feu. Tout fut incendié, mais les maisons voisines furent épargnées. Perte complète pour M. Collin qui n'avait pas d'assurance.

GRADUES

Viennent de recevoir leur diplôme commercial de l'Université de Memramcook, N.-B.: MM. J.-Lionel Lavoie, de Mont-Joli; Simon-L. Bujoid, de Carleton-sur-mer, Martin-B. Caron, de Baie-des-Sables, O. Guy Moreau et B. J. J. Quétel, de Rivière-Beauve; Gérard-A. Ross, de Rivière-du-Loup.

PROCHAINE INITIATION

A sa dernière réunion, le Conseil des Chevaliers de Colomb a fixé au 23 juillet prochain la date de la prochaine initiation de nouveaux membres. Il fut décidé à cette assemblée d'organiser pour le 1er juillet un banquet au honneur dont les recettes seront versées à la presse acadienne.

LES LEGUMES QUI CONTIENNENT DE LA CHAUX

Les légumes qui contiennent de la chaux et que l'on peut cultiver dans le jardin de la victoire, sont les suivants, par ordre de leur teneur en chaux: feuilles vertes et extérieures du chou, tiges du navet, tiges de la moutarde, chou frisé, cresson, brocoli, endive, poire, tiges de betteraves, de pissenlits, céleri, choux-raves, épinards, oca, laitue en feuille, panais, poireau, navets, fèves en gousses, pommes de chou, carottes et oignons. Les enfants exigent plus de chaux que les adultes pour former leurs dents et leurs os.

ELECTIONS CHEZ LES C. DE C.

Le magistrat Antonio Couillard a été réélu grand-chevalier du conseil 2843 des chevaliers de Colomb de Rimouski. Il occupe cette charge depuis la fondation du conseil local en 1940. Les autres dignitaires élus sont: député-grand-chevalier, M. J.-E. Poitras; chancelier, M. Alfred Dubé; cérémoniaire, M. W.-H. Beaulieu, réélu; intendat, Maurice Caron; secrétaire-archiviste, M. Eug. Durocher; trésorier, M. A.-J. Arsenault; avocat, M. Maurice Tessier; secrétaire-financier, M. Omer Label; syndics, MM. Henri A. Martin, Léopold Lambert et Georges Dubé; gardes MM. Roger Dastous, Albert Labbé et André Vézina; médecins, les Drs Armand Paquet et Adrien Gagné; aumônier, le capitaine abbé Léopold Larocque.

A TOUS NOS ABONNES
Le tarif postal étant augmenté, veuillez rectifier la date d'échéance de votre abonnement et nous envoyer le montant dû afin de nous éviter d'envoyer des factures à chaque mois.

PETITES ANNONCES

LE PROGRES DU GOLFE
RIMOUSKI, P. Q.
Georges Masson, gérant.
Abilité tous les vendredis.
Prix de l'abonnement \$1.00 par année, 1.50 à l'étranger.
Tarif des petites annonces: une fois .50 pour vingt mois quatre fois \$1.50
Bureau: au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

Les abonnements et les petites annonces sont reçus aussi au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

FAMILLE DEMANDEE
Familie demandée pour cuisine et ménage dans un pensionnat. Trois, quatre et même cinq personnes y trouveraient de l'ouvrage. S'adresser au Bureau du Service Selectif à Rimouski.

2 AGRANDISSEMENTS GRATIS
Avec chaque film développé ou avec deux agrandissements gratuits nous vous portons agrandissements gratuits. Seulement 40c plus 5c de poste et taxe. PHOTO POSTALE LABORATOIRES, Boite Postale 545, Sherbrooke, Qué.

GRAPHOLOGIE
Votre main révèle votre véritable personnalité. Vous la connaîtrez en envoyant 2 pages d'écriture signées de vos noms et adresse, le tout accompagné de 75 cents. Adresser à: TANTE ARLETTE, Le Progrès du Golfe, Rimouski, P. Q.

8 AGRANDISSEMENTS
Envoyez-nous vos films ou dix négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratuits mais aussi vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 40c plus 5c de poste et taxe. PHOTO POSTALE, Boite Postale 522, Sherbrooke, Qué.

GLACIERE A VENDRE
Glacière neuve, Thermo, modèle Connor, 6 pieds cubes, capacité de 100 lbs de glace. S'adresser à M. Hervé Dumont, Hôtel St-Louis, Rimouski, P.Q.

ATTENTION
UNE MAISON ET DEUX COMMERCES A VENDRE
M. J. S. CARON, BIJOUTIER DE MATANE
Offre sa maison en vente, ainsi que ses deux commerces. Il se voit dans l'obligation de se retirer des affaires pour cause de santé. Cette maison se trouve située dans le centre de Matane sur l'avenue St-Jérôme, près des banques et du bureau de poste; poste très avantageux pour les affaires et c'est avec regret que M. Caron se voit obligé de le quitter. Ceux qui seraient intéressés pour l'achat de cette propriété peuvent s'adresser à M. Caron lui-même, 115 Saint-Jérôme, à Matane. Aucune offre raisonnable ne sera refusée.

Enrolez-vous dans la RESERVE

Le 2e Bataillon de Réserve DES FUSILIERS DU ST-LAURENT
VOUS INVITE A JOINDRE SES RANGS
L'ENTRAINEMENT ANNUEL DEBUTERA LE 7 JUILLET
POUR RENSEIGNEMENTS VOYEZ:
CABANO: major F. G. Triquet
RIVIERE-DU-LOUP: lieutenant N. Kirallah
RIMOUSKI: capitaine Ernest Wells
MONT-JOLI: major J.-M. Gagnon
MATANE: capitaine Laurent Gagnon
AMQUI: lieutenant Aimé Tremblay
Passez une vacance saine, utile et agréable en participant au CAMP ANNUEL avec votre bataillon, à Rimouski, du 26 juin au 10 juillet inclusivement.

AU THEATRE CARTIER
21-22-23 juin 1943.
Trois hommes en habit
Tito Schipa, Charles Dechamps, Pasqueli.
Vous aurez le grand avantage de voir au théâtre Cartier par trois soirs consécutifs, 21-22-23 juin, la fameuse opérette « Trois hommes en habit ». C'est une production très originale qui réunit trois artistes bien différents: le très fameux tenor italien Tito Schipa, le grand comédien français Charles Dechamps et le fantaisiste Pasqueli. Ne manquez donc pas cette belle opérette qui passe à Rimouski pour la première fois car c'est à la demande générale de ses clients que le théâtre Cartier a fait venir ce film. Vous verrez aussi au même programme les actualités de guerre et une comédie.

AU THEATRE RIMOUSKOIS
19-21-22 juin 1943.
Panama Hattie
Ann Sothorn, Red Skelton.
C'est une grande comédie musicale, où il y a du chant, de la danse et de la musique en abondance. Le tout cache une merveilleuse histoire d'espionnage, qui saura vous captiver. Ne manquez pas cette grande comédie musicale, où celle qui joue le plus grand rôle dans ce film, Ann Sothorn, est encore plus merveilleuse que jamais. Au même programme vous verrez le 8e épisode de la série Dick Tracy vs Crime et une comédie.

23-24-25 juin 1943.
Tempêtes sur l'Asie
Roger Duchesne, Le Vigan, Aimos Conrad Veit, un aventurier cruel, est maître d'une vaste région pétrolière en Asie. Surprenant un amour naissant entre un jeune médecin de son équipe et une jeune fille qu'il aime brutalement, Keith veut tuer le jeune homme, mais les indigènes se révoltent et incendient le camp de Keith. Celui-ci se trouve dans un grand danger. Quel sera le résultat de cette révolte?... Ne manquez pas ce programme qui sera complété par une comédie et un sujet court.

A l'occasion de la SAINT-JEAN-BAPTISTE
notre magasin sera fermé toute la journée
LE 24 JUILLET
Le MAGASIN ST-GEORGES, Enr.

VOTRE GENRE FAVORI dans les NOUVEAUX SOULIERS D'ETE
Vous aurez du plaisir à porter ces souliers fabriqués avec les meilleurs matériaux. Dès que vous les porterez vous trouverez qu'ils sont confortables, souples. Ces modèles sont attrayants. Les connaisseurs se chaussent au SAINT-GEORGES. Venez choisir vos souliers dès cette semaine.
LE MAGASIN ST-GEORGES ENREGISTRE
VOTRE MAGASIN DE CHAUSSURES.
174, RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI